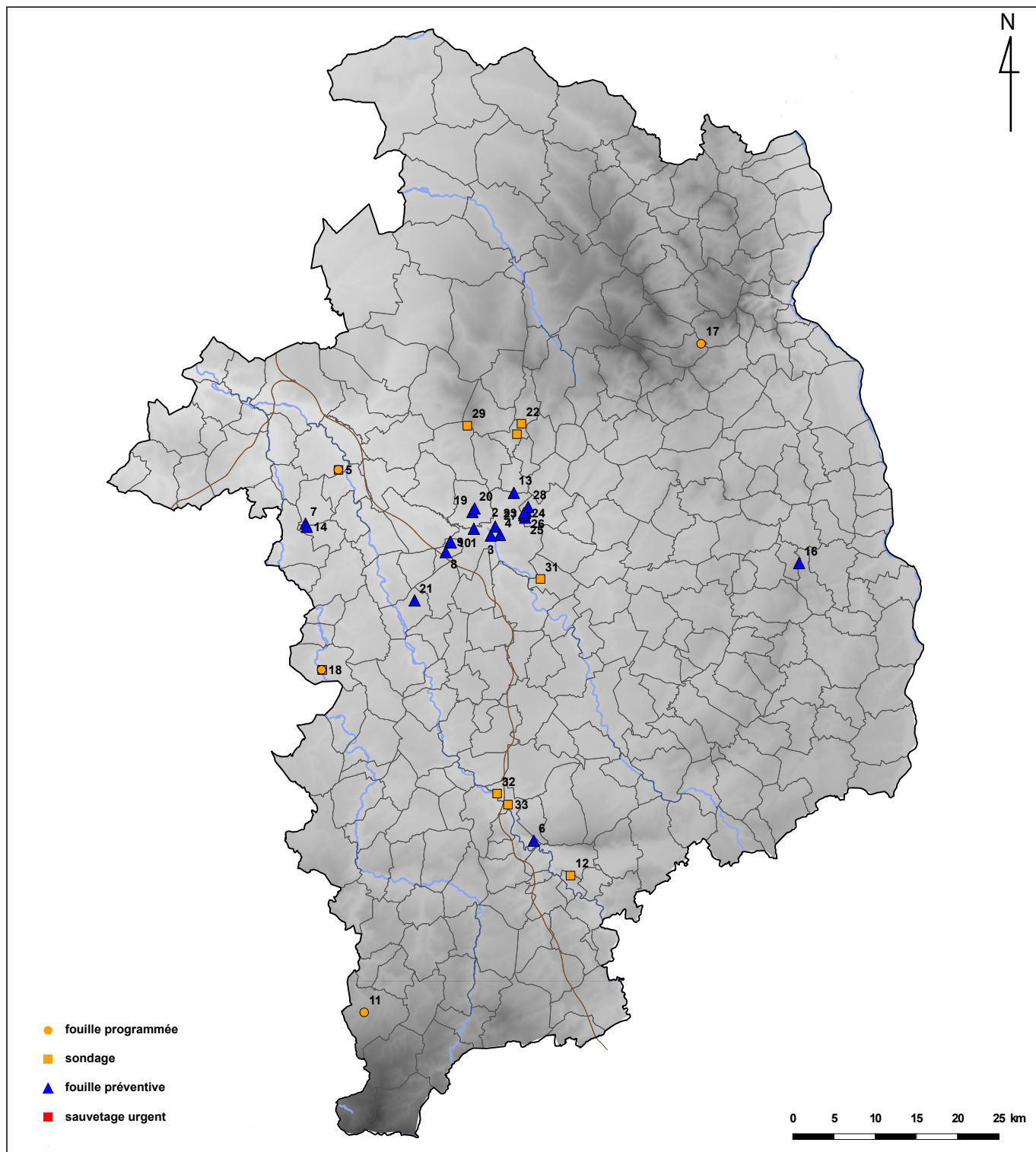


Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
18	Prospections dans le département du Cher	Damien Gendry (MCT)		PRD	PAL	10374	2013	
18	La production du fer au Moyen Age en forêt d'Allogny	Maxime L'heritier (CNRS)		PRT	MA	9588	2011	
18	Cher : aqueduc de Traslay	Marianne Surgent (ASS)		PRT	GAL	8263	2009	
18 033 584 AH	Bourges, Chemin de Vouzay Belle Ile 3 Domaine de Vouzay	Raphaël Durand (COL)	15 20 26	SP	FER GAL	9996	2013	1
18 033 589 AH	Bourges, ZAC Avaricum	Jacques Troadec (COL)		SP	GAL MA MOD	8029	2010	2
18 033 609 AH	Bourges, 6 rue de la Fontaine	Jacques Troadec (COL)	19 25 26	SP	GAL	9440	2011	3
18 033 611 AH	Bourges, 1 rue Carolus	Alexis Luberne (INRAP)	19	SP	GAL MA MOD	9380	2012	4
18 036	Brinay, La Noira	Jackie Desprie (AUT)	2	SD	PAL	9949	2012	5
18 036	Brinay, La Noira	Jackie Desprie (AUT)	2	FP	PAL	10186	2013	5
18 038 053 AH	Bruère-Allichamps, Abbaye de Noirlac	Isabelle Pignot (PRIV)	23	SP	MA MOD	8972	2011	6
18 044 008 AH	Cerbois, Communal des Etangs Les Grottes Jots	Laurent Fournier (INRAP)	14 15 25	SP	FER GAL	10203	2013	7
18 050 008 AH	La Chapelle-Saint-Ursin, les Cachons	Alexis Luberne (INRAP)	20	SP	GAL	6726	2011	8
18 050 011 AH	La Chapelle-Saint-Ursin, Les Grandes-Varennes : occupation protohistorique (secteurs 1, 2, 3)	Laurence Augier (COL)		SP	BRO FER GAL MA	8027	2009	9
18 050 012 AH	La Chapelle-Saint-Ursin, Les Grandes-Varennes : occupation antique (secteur 4)	Nadine Rouquet (COL)		SP	BRO GAL MA	8028	2009	10
18 057 001 AH	Châteaumeillant, Le Paradis	Sophie Krausz (SUP)	15 19	FP	FER GAL	8942 10189	2013	11
18 086 001 AP	Drevant, Les Venesmes	Raphaël Angevin (SRA)	4 5 7 8	SD	PAL	10409	2013	12
18 097 004 AH	Fussy, Le Clos de la Feularde (voie antique)	Alexis Luberne (INRAP)	27	SP	GAL	8443	2011	13
18 128 002 AH	Limeux, Les Grandes Pelouses Eolienne E5	Tony Hamon (INRAP)	14 15 31	SP	BRO	10204	2013	14
18 133 020 AP	Lunery, la Terre-des-Sablons	Jackie Desprie (AUT)	2	FP	PAL	8208	2009	15
18 154 002 AH	Mornay-Berry, Château de la Grand'Cour	Alexis Luberne (INRAP)	24 26	SP	MA	9368	2011	16
18 163 003 AH	Neuvy-Deux-Clochers, Tour de Vesvres	Victorine Mataouchek (INRAP)	24	PCR	MA	9805	2012	17
18 163 003 AH	Neuvy-Deux-Clochers, Tour de Vesvres	Victorine Mataouchek (INRAP)	24	PCR	MA	10126	2013	17
18 198 021 AH	Saint-Ambroix-sur-Arnon, La Vallée	Olivier Buchsenschutz (CNRS)	15 17 19 22	FP	GAL	8322	2009	18
18 198 021 AH	Saint-Ambroix-sur-Arnon, La Vallée	Olivier Buchsenschutz (CNRS)	15 17 19 22	FP	GAL	8937	2010	18
18 198 021 AH	Saint-Ambroix-sur-Arnon, La Vallée	Olivier Buchsenschutz (CNRS)	17 19 20	SD	GAL	9586	2011	18

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
18 198 021 AH	Saint-Ambroix-sur-Arnon, La Vallée	Christian Cribellier (MCC)	17 19 22	SD	GAL	9914	2012	18
18 205 018 AH	Saint-Doulchard, ZAC du Pressoir	Philippe Maçon (COL)	20 23	SP	MA	8026	2009	19
18 205 022 AH	Saint-Doulchard, rue des Plantes	Jacques Troadec (COL)	20	SP	GAL	9019	2010	20
18 207 037 AH	Saint-Florent-sur-Cher, Les Terres des Brosses RN 151 de Poitiers à Avallon	Edith Rivoire (INRAP)	20	SP	MA	9518	2012	21
18 211 004 AH	Saint-Georges-sur-Moulon, 24 route de Vignoux	Marianne Surgent (ASS)	27	SD	GAL	9410	2011	22
18 211 013 AH	Saint-Georges-sur-Moulon, La Théroouanne, les Miniers	Marianne Surgent (ASS)	27	SD	GAL	9585	2011	22
18 213 016 AH	Saint-Germain-du-Puy, Les Boubards	Emmanuel Marot (COL)	14 20 31	SP	FER GAL MA	10339	2013	23
18 213 016 AH	Saint-Germain-du-Puy, Les Boubards	Maxence Segard (PRIV)	20	SP	FER GAL	8025	2011	24
18 213 018 AH	Saint-Germain-du Puy, Le Grand Pacage (aqueduc antique)	Pierre Perrichon (COL)		SP	GAL	8438	2011	25
18 213 019 AH	Saint-Germain-du-Puy, Les Boubards (nécropole Haut Moyen Âge et carrière)	Diane Carron (INRAP)	23 25	SP	GAL MA	8440	2011	26
18 213 020 AH	Saint-Germain-du-Puy, Le Grand Pacage (Ensemble funéraire protohistorique) 18213 020 AH	Sophie Larde (INRAP)	16	SP	BRO GAL	8442	2011	27
18 213 021 AH	Saint-Germain-du-Puy, Les Champs de la Loge	Alexis Luberne (INRAP)	27	SP	GAL	9275	2012	28
18 223 033 AH	Saint-Martin-d'Auxigny, Bléron	Maxime L'heritier (CNRS)	25	SD	MA MOD	9587	2011	29
18 241	Saint-Germain-du-Puy, Les Champs de la Loge	Alexis Luberne (INRAP)	27	SP	GAL	9275	2012	28
18 287	Vinon, carrières à sarcophages	Daniel Morleghem (SUP)	25	PRT	MA	11036	2011	30
18 249	Inventaire archéologique de la commune de Sens-Beaujeu	Jean-Marie Bordeloup (AUT)		PRD		8230	2009	
18 254 010 AH	Soye-en-Septaine, Les Points Boeufs, Les Chétives : Aqueduc de Traslay	Marianne Surgent (ASS)	21 25	SD	GAL	8645	2009	31
18 270	Vallenay et Bruère-Allichamps, Lit du Cher, les Chirettes	Annie Dumont (MCC)	25 31	SD		9879	2012	32
18 038	Vallenay et Bruère-Allichamps, lit du Cher	Olivier Troubat (BEN)	27	PRT		10249	2013	
18 270 003 AH	Vallenay et Bruère-Allichamps, Lit du Cher, les Chirettes	Annie Dumont (MCC)	25 31	SD		9879	2012	32
18 270 029 AH	Vallenay, Lit du Cher en amont de la digue du moulin des Bordes	Olivier Troubat (BEN)	25 31	SD	MA MOD	9950	2012	33



BOURGES
Chemin de Vouzay
Belle Ile 3 Domaine de Vouzay

La fouille du Domaine de Vouzay, rue Louis-Mallet à Bourges (site n° 18 033 584) porte sur une emprise de 43 000 m² dans un secteur d'urbanisation récente. Elle occupe la moitié basse du versant entre la route et le cours de l'Yèvre ; le pendage général évolue de 132 à 124 NGF moyen du sud au nord. Trois phases de décapage ont été organisées en une seule campagne. La fouille a été réalisée en aire ouverte, l'intégralité de la surface prescrite ayant été décapée.

Les vestiges, mis au jour lors du diagnostic, étaient répartis sur la totalité de la parcelle située à l'ouest du chemin, et comptaient différentes catégories : fosses, fossés, murs de pierres sèches et murs maçonnés. Trois époques y avaient été identifiées : La Tène ancienne, l'Antiquité et l'époque Moderne. Ces résultats apportaient de nouvelles informations concernant les occupations successives sur ce versant de la vallée de l'Yèvre en aval de Bourges et plus généralement sur la périphérie du site protohistorique et urbain de Bourges. Ils permettaient également de préciser et d'enrichir la mise en perspective des découvertes déjà faites sur ce secteur.

La fouille a permis de révéler un site beaucoup plus complexe, d'une chronologie plus étendue que ce que les éléments du diagnostic permettaient d'envisager. Extrêmement abondant, le mobilier archéologique comprend plus de 38 000 objets pour un poids d'un peu plus d'une tonne. Parmi cet ensemble, on compte 25 787 tessons de céramique, 2760 tessons d'amphores, 885 objets en fer, 105 objets en alliage cuivreux et 10 377 ossements animaux.

Neuf périodes d'occupation ont été définies. Le site n'est pas occupé avant la fin de l'âge du Bronze bien que des témoignages indirects démontrent une fréquentation de ses abords durant le Néolithique. Pendant l'âge du Fer, deux installations distinctes sont perçues ; l'une à la fin du premier âge, l'autre durant le second. L'Antiquité est marquée par une succession de réorganisation aboutissant à l'émergence d'un établissement rural de type villa

à la fin du I^{er} s. Elle est accompagnée du développement d'une occupation de type *mansio*, proche de la voie en direction de Tours (*Caesodurum*) depuis Bourges (*Avaricum*). Le plein essor des deux entités a lieu durant le II^e s. Alors que l'occupation en bord de voie disparaît complètement au III^e s., l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge marquent successivement la réaffectation puis le démantèlement de la partie utilitaire de l'établissement rural.

Période 1 : le Néolithique

Les premiers indices de fréquentation du site peuvent être datés du Néolithique. La découverte de mobilier lithique en position secondaire dans des travaux d'aménagements antiques signale la présence à proximité immédiate d'un gisement plus important dont la localisation reste à préciser.

Période 2 : la fin de l'âge du Bronze

Matérialisée par deux fosses, cette phase d'occupation est à considérer dans l'ensemble du site formé par les abords de la rive sud de l'Yèvre. En effet, lors des diagnostics conduits dans ce secteur, l'âge du Bronze a souvent été perçu au travers d'épandages de mobilier lithique ou céramique, plus rarement directement par des structures.

Période 3 : la fin du premier âge du Fer

Deux fosses ainsi que plusieurs semis de trous de poteau découverts en bordure ouest de l'emprise de fouille permettent de proposer une implantation de l'occupation principale dans les terrains situés au-delà de la limite prescrite. Une des fosses correspond aux fosses-ateliers connues à cette période en périphérie de la résidence princière d'*Avaricum*.

Période 4 : le deuxième âge du Fer

Le second âge du Fer montre un changement significatif dans l'occupation qui est soit déplacée soit complétée par une installation massive dans l'angle nord-est. Cette dernière comprend une grande partie des caractéristiques de l'exploitation rurale gauloise : séparation des

espaces par des enclos fossoyés, zones de stockage des denrées (greniers sur poteaux, silos, structures de stockages excavées) et zone d'activité domestique..

Période 5 : l'époque augustéenne

Les prémices de la période antique sont marqués par l'apparition d'une occupation du secteur au sud de l'emprise fouillée. Le secteur nord n'est pas abandonné mais l'activité y semble moins intense, probablement à cause d'un déplacement des zones de vie et de travail au plus près de l'Yèvre ou dans les secteurs occupés durant le premier âge du Fer. Un abandon progressif, et temporaire, de ce secteur inondable peut également être envisagé du fait de difficultés à gérer les fluctuations de l'Yèvre et des nappes phréatiques.

Au sud, plusieurs fossés apparaissent. Certains sont doublés d'une palissade. D'autres présentent des comblements remplis de mobilier témoignant de la proximité d'un habitat. Le développement de l'occupation de ce secteur peut être rapporté au développement de la voie menant d'*Avaricum* à *Caesodurum*.

Période 6 : la première moitié du I^{er} s. jusqu'au troisième quart du I^{er} s.

Alors que les structures d'assainissement se succèdent dans le secteur nord, au sud, l'occupation se consolide avec l'apparition des premiers bâtiments maçonnés, un cellier, une cave et probablement une structure de stockage excavée rapidement abandonnée du fait de l'instabilité des terrains environnant. C'est à cette période qu'apparaît un premier réseau parcellaire ortho-normé. Bien qu'à l'état de lambeaux, il marque le basculement du mode de gestion de l'espace dans un cadre foncier romain.

Période 7 : la fin du I^{er} s. jusqu'au III^e s.

À cette période, la pars *rustica* d'une villa est construite au nord de l'emprise. Installée sur une terrasse aménagée en mêlant limons issus du colluvionnement et sédiments rapportés, ces bâtiments maçonnés sont mis hors d'eau et longés au sud par un mur de séparation limitant la zone d'exploitation. Le programme de construction comprend également l'aménagement de deux puits. Le

secteur méridional de l'emprise accueille également de nouvelles constructions : un bâtiment identique à ceux rencontrés au nord, un bâtiment tripartite et un puits.

Période 8 : les IV^e et V^e s.

Si les bâtiments sont toujours debout et probablement utilisés, l'ensemble des structures excavées du Haut-Empire sont rebouchées à la fin du III^e s. L'activité semble s'être déportée dans des zones vierges archéologiquement. Seule une tombe manifeste à la fois le remploi d'une partie des matériaux de construction afin d'aménager un coffrage en tuiles, et le recul ou le regroupement hors emprise de fouille des zones de vie.

Période 9 : le haut Moyen Âge

Durant cette dernière période d'occupation identifiée, une partie des bâtiments de la pars *rustica* et le puits de l'occupation au sud sont exploités afin de prélever et recycler des matériaux de construction. Quelques structures sont aménagées. Qu'elles permettent l'extraction de sable ou l'installation d'aires de travail, elles répondent également aux impératifs d'un chantier de construction proche. La présence d'un fossé de drainage rappelle les besoins d'assainissement de ce secteur régulièrement en eaux.

Malgré une perception très partielle du site à chaque période, les premiers résultats issus de l'archéologie et des études de mobilier éclairent d'un jour nouveau la perception de ce secteur de la vallée de l'Yèvre. Ils confirment la fréquentation des abords de la rivière et probablement l'exploitation de ses ressources naturelles durant les périodes pré- et protohistoriques. Son pouvoir d'attraction est amplifié par les circuits commerciaux auxquels elle donne accès durant l'Antiquité. Mais alors que seule une villa était connue jusqu'à présent, le site de Domaine de Vouzay démontre une implantation périphérique d'*Avaricum* plus dense, essaimée le long des axes fluviaux, permettant une circulation rapide des produits et des individus. Bien qu'impactée par les changements sociétaux intervenant entre la fin de l'Antiquité et le haut Moyen Âge, cette situation semble perdurer selon des modèles plus difficiles à établir tant les indices sont pour l'instant ténus.

Raphaël Durand

Gallo-romain

BOURGES
ZAC Avaricum

Moyen Âge
Époque moderne

La fouille préventive de la ZAC Avaricum à Bourges (site n° 18 033 589 AH), est située dans la partie septentrionale de la ville, en bas de versant du promontoire où s'étend le site protohistorique et urbain. Cet espace urbanisé a été conquis sur une ancienne zone humide qualifiée traditionnellement de « marais ». La fouille porte sur une surface décapée en aire ouverte de 9000 m². Elle a été réalisée en deux campagnes : l'une à l'été 2009 ; l'autre à l'été 2010 ; une paroi moulée devant être mise en place entre-temps, de manière à consolider les terrains et à régler la question de l'écoulement de l'eau.

L'opération était motivée par la réalisation d'un complexe commercial et résidentiel comprenant un parc de stationnement souterrain de 1000 places, sur trois niveaux. Ces conditions nécessitaient l'exploration complète du gisement dans son épaisseur de stratification totale, entre 4 et 5 m. Entre les deux campagnes, l'aménageur (ville de Bourges) a décidé d'abandonner la réalisation du parc de stationnement souterrain, et donc la mise en place de la paroi moulée. La deuxième campagne de fouille a consisté en l'exploitation des niveaux dont la fouille était

engagée, essentiellement d'époques médiévales, et en reconnaissance des niveaux antiques, ennoyés.

Le diagnostic, réalisé en juillet 2007, mettait en évidence un exhaussement anthropique du sol maximal de 5 m, entre 122,90 m NGF minimal pour l'apparition des tourbes, et 129,25 m NGF maximal pour le niveau de sol actuel. Trois grandes périodes d'aménagement étaient identifiées : périodes antique, médiévale et moderne. Le gisement, relativement bien conservé, était de lecture difficile dans les conditions du diagnostic.

La fouille préventive intégrait la mise en place d'un protocole d'études géoarchéologiques dont l'application a permis d'éclaircir la nature des installations et des activités humaines, et leur impact sur la formation des sols et l'évolution des paysages.

L'épaisseur de stratification par grandes périodes (valeurs moyennes) est la suivante : 1,50 m pour l'Antiquité ; 0,30 m pour le haut Moyen Âge ; 1,50 m pour le Moyen Âge ; 1,50 m pour les périodes moderne et contemporaine.

Le mobilier archéologique collecté représente une masse considérable : 177 000 artefacts pour un poids avoisinant les 3,5 tonnes, 80 000 tessons de céramique et 21 000 fragments osseux animaux. En outre, 1712 prélèvements ont été effectués (sols et matériaux), pour un volume de près de 3200 litres de sédiments.

Douze périodes identifiées

Il n'y a pas de trace d'occupation structurée antérieure aux installations antiques. L'émergence et l'extension d'une agglomération de type princier au cours des périodes protohistoriques, de la fin du Hallstatt et de La Tène ancienne, pas plus que la formation du principal oppidum des Bituriges Cubes à partir du III^e s. av. J.-C.,

n'affectent particulièrement les « marais », en tout cas à l'emplacement de la fouille.

Période 1 Le milieu avant urbanisation

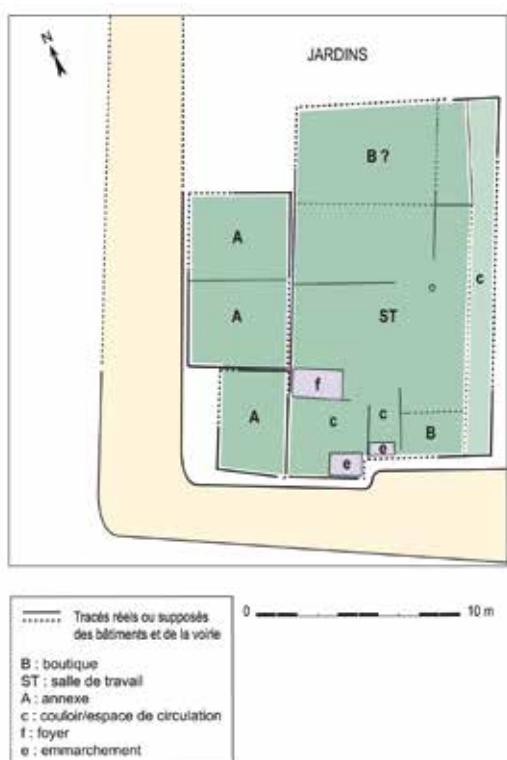
Des formations d'argiles noires à passées tourbeuses, accumulées au cours d'une longue période entre 7900 et 1500 av. J.-C. (datation radiocarbone) couvrent le sous-bassement naturel du site. Le paysage ouvert, humide fait l'objet d'une fréquentation peu soutenue, dévolue principalement aux activités pastorales.

Période 2 Un quartier antique (début du I^{er} s. ap. J.-C. - milieu du IV^e s.)

La formation d'un quartier antique (début I^{er} s. – milieu IV^e s.) dans ce secteur s'organise en trois états. L'apport principal tient à un nouvel éclairage sur la frange urbaine d'Avaricum et la limite d'extension de la ville antique côté septentrional. Le quartier est construit sur le fond humide après une campagne d'assainissement obtenue à l'aide d'un remblai sélectionné (blocs calcaires, grands fragments de tuiles à rebord essentiellement) constituant une plate-forme régulière. Le mode de construction est celui habituellement rencontré en milieu urbain. Ce quartier résidentiel comprend des éléments de bains de bonne facture et une salle chauffée par hypocauste. Une rue, orientée est-ouest, est à l'origine d'un élément structurant stable jusqu'à la période moderne.

Période 3 Les occupations au cours du haut Moyen Âge (milieu du IV^e s. - XI^e s.)

Une première sédimentation de type « terres noires » est constituée de dépôts formés au cours d'une intense activité de récupération de maçonneries antiques. Cette première séquence est suivie d'une mise en culture de certains espaces. À la suite, un petit groupe funéraire est établi (VII^e – IX^e s.). Enfin, et jusqu'à la fin du XI^e s., se développent les cultures vivrières (jardins, potagers), mais aussi l'habitude de rejets organiques.



Bourges, Avaricum, plan et photographie d'une maison du XIV^e siècle (équipe de fouille, Bourges Plus)

Périodes 4 à 6 Canalisation d'une rivière et mise en place du quartier artisanal (1100 - 1300)

Un bras d'eau, l'Yévrette, dont le cours se stabilise progressivement à l'emplacement de la rue antique abandonnée, est canalisé au début du XII^e s. et s'avère attractif pour des activités artisanales qui vont aller en s'intensifiant sur chacune des rives, tanneries en particulier. Sur la rive droite, au nord de la rivière, est mis en place une structure parcellaire lanierée, et un habitat modeste. À partir des années 1180, un double phénomène trame le quartier.

L'intensification des activités artisanales (moulin, tanneries, cordonnerie et autres) amène la densification du bâti, avec la construction d'îlots supplémentaires, et des reprises d'infrastructures (berges, franchissement...). Vers la fin de la période on perçoit, sur une trame parcellaire maintenue, des modifications secondaires liées à des évolutions ou des changements d'activités.

Périodes 7 et 8 Réorganisation planifiée et densification du bâti (1300 - 1400)

Un incendie détruit le quartier au tournant des XIII^e et XIV^e s. L'occasion est saisie d'un assainissement général du secteur au nord de l'Yévrette, dont résulte un fort exhaussement du sol. La reconstruction rapide d'un bâti densifié est réalisée sur la même trame viaire et parcellaire qu'auparavant, mais avec une orientation économique et sociale infléchie vers des fonctions commerciale et résidentielle.

Périodes 9 et 10 Paysage urbain remodelé et nouveau artisanal (1400-1600)

Un nouvel incendie intervient à la fin du XIV^e s. ou au début du suivant, qui détruit le quartier. Mais la reprise est cette fois lente : l'état des îlots au cours des trois premiers quarts du XV^e s. révèle les signes d'une économie

atone. Une partie des îlots reste en friche et la population décroît. Le parcellaire est maintenue, et c'est dans ce cadre qu'un renouveau artisanal se fait jour dans le dernier quart du XV^e s. Le bâti, sans atteindre le niveau de densité des périodes précédentes (7 et 8), connaît un relatif essor, avec notamment le réinvestissement de parcelles détruites par l'incendie et laissées en friche jusqu'alors.

Périodes 11 et 12 Refonte partielle du parcellaire et densification du bâti (XVII^e - XX^e s.)

Jusqu'au milieu du XX^e s., les grandes lignes de l'organisation parcellaire de l'époque médiévale subsistent. L'Yévrette, au rôle économique réduit, est canalisée au XVIII^e s. par des berges lourdement maçonnées. Sa fonction devient principalement celle d'un égout. À partir du XVII^e s., de nouveaux bâtiments sont construits qui viennent densifier le tissu en place. Plusieurs éléments suggèrent un relatif confort : caves et latrines maçonnées deviennent fréquentes. La réhabilitation du quartier après la seconde guerre mondiale, avec l'ouverture de voies urbaines en saignées dans le parcellaire ancien, et le détournement de l'Yévrette, transforment radicalement le paysage urbain.

Perspectives

Les études et les premiers résultats de l'opération montrent tout l'intérêt à explorer de tels contextes archéologiques, peu spectaculaires mais particulièrement riches d'informations historiques. L'apport de l'archéologie, en propre et par sa confrontation avec les textes disponibles, au travers des vestiges d'un quartier industriel de la ville basse médiévale, s'avère novateur pour la ville de Bourges en particulier, et la ville médiévale en général.

Emmanuel Marot, Mélanie Fondrillon

Hormis un fond de fosse du Néolithique Moyen, l'opération de diagnostic (Trodec 2011), suggérait une occupation exclusivement antique et une tripartition de l'emprise investie par un secteur artisanal, un secteur habitat, un secteur dépotoir. La fouille préventive a confirmé et précisé cet état, du point de vue topographique, fonctionnel et chronologique.

Le secteur artisanal occupe la partie nord du gisement à partir du deuxième quart du I^{er} s. Il comprend alors deux fours de potiers, abandonnés et démantelés au cours de la seconde moitié, voire dans le troisième quart du I^{er} s. Une production céramique *in situ* est mise en évidence à partir des rebuts rejetés dans le comblement des fours. Dans l'un d'entre eux au moins, des fragments sur-cuits et des pesons ont été retrouvés.

Le mode de construction est identique pour les deux fours, construits avec de l'argile et du sable extraits dans un périmètre étroit. Les fours sont à languette, ouverts

au Nord-ouest, de dimensions habituelles (diamètre de 1,35 m à 1,65 m). Seule subsiste la partie enterrée : chambre de chauffe, fosse d'accès et alandier. Aucune autre installation propre à l'atelier de potier n'est identifiée dans l'emprise ouverte. Seuls un drain et un puits peuvent être rapprochés de l'activité potière.

D'autres activités artisanales et d'extraction sont attestées indirectement par le mobilier archéologique, en l'absence de toute trace d'installation de travail.

Des déchets métalliques sont dispersés sur l'ensemble du site (scories, fragments de parois de foyers et déchets divers) ; ils apparaissent dans les premiers comblements dès le deuxième quart du III^e siècle. Cependant, le temps fort de l'activité est situé au cours du II^e s.

Le tissage est évoqué au vu de traces d'usure de la perforation supérieure de certains pesons en terre cuite ; la présence d'un peson en grès dans l'ensemble col-

lecté irait en ce sens. Pour autant, l'hypothèse reste à confirmer.

Les deux fours sont recoupés à plusieurs reprises par des fosses et un fossé, dont le remplissage est amorcé au plus tôt dans le troisième quart du I^{er} s. Dans le dernier quart du II^e s., deux fosses d'extraction situées en limite orientale de la fouille sont comblées.

Le secteur artisanal ne livre plus de mobilier archéologique datable au-delà de la première moitié du III^e s., hormis le puits comblé à la fin du III^e s., voire début du IV^e s. Mais dès le milieu du II^e s., le secteur connaît une baisse d'activité.

Un vaste secteur dépotoir occupe la partie orientale de l'emprise explorée, à l'emplacement d'une dépression naturelle (talweg ?) opportunément utilisée. On y trouve les rejets successifs en lien avec les activités artisanales et domestiques,

Une demeure est édiflée vers le milieu du II^e s. au sud du secteur artisanal. La partie fouillée révèle des pièces d'habitation et deux cours. Les pièces d'habitation présentent les caractéristiques habituelles des demeures urbaines : fondations maçonnées, sol de mortier de tui-leau, foyer mural, enduit peint...

Les cours, dans lesquelles on n'identifie aucun sol bâti ou constitué, comportent différentes installations : un cellier, une sole de foyer extérieur et des fosses ; une sole de foyer extérieur. La dernière utilisation de l'ensemble, son abandon et son démantèlement, sont placés au plus tôt dans la première moitié du IV^e s.

Après le scellement des niveaux antiques, on trouve quelques traces ténues de bâti seulement à partir du XIX^e s.

Jacques Troadec

Gallo-romain

BOURGES 1 rue Carolus

Moyen Âge

Cette opération de fouille archéologique se trouve à Bourges au sein de l'ancien faubourg du Château. La dénomination du faubourg provient sans doute de l'existence d'une fortification ancienne, de forme quadrangulaire, qui marque encore de son empreinte la topographie de ce quartier. Cette enceinte chevauche le tracé de la rue Jean-Bernard qui est censée reprendre l'axe de l'ancienne voie antique qui menait vers Lyon.

L'origine de cette fortification fait l'objet d'hypothèses diverses. La moins probable en fait le vestige du camp des troupes de César pendant le siège d'Avaricum. Elle a été abandonnée depuis près d'un siècle mais se retrouve encore malheureusement dans certains documents actuels. La proposition qui est généralement retenue est celle d'une enceinte qui protégerait l'ancienne abbaye, puis collégiale Saint-Outrille, fondée au VI^e s. C'est au travers de l'existence de cette fortification que s'échafaudent la plupart des problématiques qui concernent ce quartier de Bourges.

Le site fouillé se trouve dans l'angle nord de l'enceinte. Lors du diagnostic, la mise en relation hâtive de données recueillies dans différents sondages est à l'origine de la proposition de l'existence d'un large fossé, peut être carolingien, qui aurait parcouru la parcelle selon un axe approximatif est-ouest. En plus de l'identification de niveaux d'occupation antiques, c'est l'identification de cette structure supposée qui est à l'origine de la prescription de fouille archéologique.

Dès la première journée de terrassement il s'est avéré que ce fossé n'existait pas et que l'interprétation des vestiges mis au jour lors du diagnostic était erronée. Cependant il existe bien un aménagement de talus qui fortifie, en quelque sorte, la position de l'ancienne collégiale.

Il est plus récent que tout ce qui était imaginé jusqu'à présent, car il est intégré aux dernières périodes d'occupation reconnues.

Le sommet du calcaire, terrain géologique local, a été atteint sur toute la longueur de la zone fouillée. Les altitudes d'apparition révèlent une topographie qui accuse un très léger dénivelé du sud vers le nord (moins de 1 %). La plus ancienne action humaine identifiée est une phase de décapage des terrains de surface. Celle-ci a peut-être fait disparaître des niveaux d'occupation plus anciens. Les premières occupations sont datées du tout début de notre ère. Ce sont essentiellement des structures fossoyées qui ont été mises en évidence. Il semble que quelques structures sur poteaux ont existé, mais aucun plan n'a pu être extrait des données recueillies.

L'état suivant ne révèle pas plus de structures construites. En revanche, deux fosses ont livré un mobilier remarquable (armement, strigile, aryballe, statuaire).

Vers le milieu du I^{er} s. apr. J.-C., un bâtiment en pierre est construit. Localisé dans l'angle sud-ouest de la fouille, il s'étend au-delà des limites de terrassement. Sa fonction n'a pas été précisée. Au début du III^e s., les bâtiments sont détruits et les matériaux récupérés. Ce phénomène est en accord avec les observations faites dans d'autres secteurs de la ville à l'extérieur du *Castrum*. Il est sans doute à mettre en liaison avec la construction du rempart qui se termine au début du IV^e s.

Par la suite, l'endroit devient un terrain vague et un chemin orienté nord-ouest/sud-est est installé. Quelques sépultures sont aménagées au sud de ce dernier. Elles sont datables du Bas-Empire ou du début du haut Moyen Âge.

Le chemin est abandonné, scellé par un apport massif de remblais, peut-être en liaison avec l'implantation d'un merlon de terre, sorte de première tentative de protection de l'édifice religieux dédié à saint Oustrille. Les vestiges sont trop perturbés par les occupations postérieures pour permettre une interprétation incontestable.

Cette levée de terre est percée par une rampe liée à la mise en place d'une plate-forme vers le X^e s. Les occupations sont essentiellement liées à des activités de rejet (fosses dépotoirs, etc.) jusqu'à la construction de bâtiments sans doute en terre et bois sur solin de pierre. Les structures sont très arasées et les niveaux d'occupation ont disparu. Cependant, les données stratigraphiques permettent d'affirmer qu'elles sont construites après le XIV^e s.

Le dérasement de ces bâtiments est à mettre en liaison avec l'aménagement et le renforcement du talus de la plate-forme. Cette structure, qui était peut-être parementée de blocs calcaires, est à l'origine de l'anomalie topographique qui dessine une enceinte quadrangulaire dans la topographie du quartier. Elle est vraisemblablement contemporaine des réaménagements effectués dans le quartier après les destructions liées au siège de 1562.

Par la suite, l'aménagement est conforté par la construction d'un mur de terrasse à l'avant du talus. Cet aménagement est lié à la création de l'École Normale de Bourges au XIX^e s.

Alexis Luberne

Moyen Âge

BRUÈRE-ALLICHAMPS Abbaye de Noirlac

Époque moderne

Les fouilles de l'abbaye cistercienne de Noirlac s'inscrivent dans le cadre d'une mise en conformité et en sécurité du cloître. Elles se sont déroulées en deux temps : la réalisation de tranchées techniques pour permettre l'enfouissement des câblages électriques d'une part, puis celle de sondages plus larges là où le diagnostic avait révélé d'importants vestiges d'autre part.

L'opération menée durant trois mois par Éveha s'est révélée riche en découvertes archéologiques relevant des premiers temps de la communauté monastique jusqu'à la période contemporaine. Toutes les étapes de remaniements sont ainsi documentées, qu'il s'agisse de la phase de fortification du XV^e s., des restaurations des XVI^e XVII^e et XVIII^e s., des modifications liées à la transformation du site en manufacture de porcelaine entre 1822 et 1894 ou encore des travaux menés par les monuments historiques dès le XX^e s.

Les découvertes réalisées permettent de préciser quatre aspects principaux touchant à la vie quotidienne et aux constructions des moines blancs. Ainsi, nous avons notamment pu aborder l'organisation du chantier médiéval. La mise au jour de maçonneries non perçues en élévation instruit sur les modifications de la physionomie du site au fil des siècles. Des précisions sont aussi apportées sur les aménagements hydrauliques, peu connus, excepté par quelques données des fouilles archéologiques précédentes. Enfin, la découverte de multiples inhumations, souvent associées à des dépôts mobiliers, nous renseigne sur la gestion de la mort du Moyen Âge aux Temps Modernes à Noirlac.

L'organisation du chantier médiéval

Le chantier de construction du monastère peut être perçu à travers l'analyse des élévations et des fondations, mais aussi par la découverte de trous de poteau en lien avec les échafaudages ainsi que d'une zone de gâchage du mortier.

L'abbatiale montre clairement deux étapes de mise en œuvre. De 1150 à 1200, le chevet, le transept ainsi que les deux premières travées de la nef sont érigées. Cette fourchette chronologique est corroborée par les datations dendrochronologiques des charpentes du transept et de l'enrayure du clocher. Il s'agit d'une première phase, avec des équipes de bâtisseurs stables comme en témoignent les signes lapidaires relevés sur les pierres de taille de calcaire. Les fondations des murs et piliers sont soignées et massives sur plusieurs assises. Une seconde phase de travaux, de 1200 à 1250, comprend la mise en œuvre des six dernières travées de la nef et du porche occidental. L'organisation du travail est différente : les ouvriers ne semblent plus payés à la tâche mais à la journée. Les signes lapidaires ont en effet disparu. Les fondations sont restreintes, moins larges et généralement sur une unique assise, correspondant peut-être à un souci d'économie de la pierre de taille après un demi-siècle de construction.

La découverte de structures en négatif permet de préciser le déroulement du chantier de construction. De multiples trous de poteaux sont mis au jour le long des murs dans l'abbatiale et dans les galeries nord et est du cloître. Ils sont les témoins des anciens échafaudages, probablement de type semi-solidaire. Nous avons également découvert une zone de gâchage du mortier sous forme d'une fosse rectangulaire tapissée de lait de chaux, contre la fondation du mur sud de la nef.

Évolution de la physionomie du site

Les fouilles de l'abbatiale ont révélé la présence de murs séparant les bas-côtés au niveau des cinquièmes piliers. Perpendiculaires aux murs gouttereaux nord et sud, ils ne sont pas liés à leurs fondations. Ils ne se prolongent pas dans la nef. Il peut s'agir de vestiges de clôture liturgique entre moines de chœur et frères convers, constituée peut-être de fondations en pierres surmontées de barrières de bois. Cette hypothèse est corroborée par la

présence de piscines liturgiques dans le bas-côté sud au niveau de cette séparation.

Une possible cloison séparant la sacristie d'un éventuel *armarium* est tangible à travers les vestiges ténus d'une séparation en mortier entre la première et la seconde travée de la sacristie, mais aussi par la présence de niveaux de sols et de remblais différents de part et d'autre de celle-ci. Cette séparation entre deux espaces, courante dans un cadre cistercien, ne serait pas étonnante à Noirlac.

Les investigations réalisées à l'extérieur, devant le mur occidental du cellier, ont révélé que trois des contreforts de ce dernier (les 3, 4 et 5 depuis le nord) étaient à l'origine largement saillants. En effet, nous avons mis au jour des maçonneries de 3,30 m de longueur, 1,40 m de large et 1 m de hauteur dans le prolongement des contreforts actuels, apparemment remaniés au XX^e s. Ces contreforts, par leur mise en œuvre très soignée et leur facture relèvent des premiers temps de la construction. Ils apparaissent encore sur le plan d'un architecte en 1912 et ont été bûchés lors de travaux des monuments historiques.

De multiples murs de cloisonnement sont mis au jour dans la salle du chapitre. Il s'agit de murs étroits, de 0,60 m de largeur en moyenne, reemployant des pierres de taille médiévales, bâtis rapidement sans réel soin. Ils peuvent être interprétés comme les cloisons mises en place en 1939 pour l'établissement de cellules lors de la rétention de républicains espagnols dans l'abbaye. Ils correspondent aux aménagements les plus récents du chapitre, avant la mise en place du dallage actuel, posé en 1950.

Des aménagements hydrauliques

De multiples structures étudiées lors de cette opération relèvent de l'hydraulique, qu'il s'agisse de drainer, d'assainir, d'assurer l'hygiène du site ou sa protection lors de périodes de troubles. Les aménagements hydrauliques sont primordiaux pour des sites cisterciens souvent installés en fond de vallée et donc soumis au ruissellement des eaux de pluie. C'est pourquoi il n'est pas étonnant que les fouilles de Noirlac aient révélé de multiples drains chargés de faire circuler ces eaux. Des caniveaux sont repérés dans l'abbatiale ainsi que dans les galeries nord, ouest et sud du cloître. Les fouilles précédentes avaient permis d'en identifier dans la galerie est et dans les cuisines. Ces drains sont maçonnés de pierres calcaires taillées. Les fonds sont soit de dalles calcaires, soit de terres-cuites. Cette mise en œuvre ainsi que la présence de céramiques des XIII^e et début XIV^e s. les rattachent à la période médiévale. Le drainage du site est réalisé par un collecteur, daté du XVIII^e s., repéré devant le mur gouttereau ouest du cellier, et permettant de récolter les eaux de ruissellement ainsi que les eaux usées.

L'hygiène peut être abordée grâce à la découverte de latrines contre le mur occidental du cellier, au niveau du premier contrefort. Elle est mise en œuvre dans la seconde moitié du XI^e s. et est probablement dévolue aux frères convers, cantonnés à l'aile ouest du monastère. Elle est édifiée en belles pierres de calcaire. Sa conduite

d'évacuation est bouchée par l'installation d'un fossé au XV^e s. longeant le cellier.

Ce fossé est réalisé dans le cadre d'une fortification de l'abbaye lors de cette période troublée. Une tour est mise en œuvre contre le pignon sud du cellier, munie d'un pont-levis permettant d'enjamber le fossé défensif. Ce dernier est de 6 m de largeur au minimum, et de 1,50 m de profondeur minimale. Ce système défensif n'est pas inédit dans un cadre cistercien et monastique et est par ailleurs assez similaire au système adopté à l'abbaye de Prébenoît en Creuse qui se dote de fossés, de douves et de tours de défense à la même période.

Les inhumations au sein du monastère

Les fouilles de 2011 ont été particulièrement riches en inhumations, mises au jour dans l'abbatiale (collatéraux nord, sud et entrée de la nef), dans le chapitre (entrée et travée sud-est) ainsi que dans la galerie est du cloître. Elles sont fréquemment accompagnées de dépôt mobilier (céramiques, monnaies, verreries, éléments lapidaires sous forme de plate-tombe). Quarante-quatre sépultures sont ainsi envisagées.

Elles semblent attribuables majoritairement au XVII^e s. comme l'attestent leur morphologie ainsi que les dépôts monétaires identifiables. Pour la plupart, il s'agit de fosses relativement grossières, rectangulaires, aux bords et aux fonds irréguliers. Les individus sont inhumés en cercueil cloué. Les planches de bois sont encore perceptibles et les clous sont généralement restés en place. Des linceuls sont envisagés, du fait des contraintes exercées sur les corps, mais aussi grâce à de micro restes de tissus ou à la présence d'épingles en alliage cuivreux. Les linceuls à épingles corroborent cette datation et n'apparaissent pas avant le XVI^e s. Ce type d'inhumation est repéré dans l'église, mais aussi dans le cloître et le chapitre. Dans ces deux derniers espaces, les sépultures semblent avoir perturbé un pavage en carreaux de terre-cuite. En effet, les comblements présentent de multiples carreaux glaçurés de dimensions identiques. Un pavage est par ailleurs mis au jour dans la galerie ouest, présentant une alternance de carreaux gris-bleu, orangés et rouges. Il relève probablement des XVI^e et XVII^e s. et se prolongeait peut-être dans la galerie est et la salle du chapitre.

Outre ces inhumations en cercueil et linceul, des fosses anthropomorphes ont été découvertes dans la galerie est. De simples planches de couverture sont placées sur les banquettes latérales afin de couvrir le défunt. L'une de ces inhumations a livré une pièce de monnaie médiévale. La présence de réductions est assez significative pour être remarquée. La zone à l'entrée de la salle capitulaire est bouleversée par de multiples inhumations se recoupant, ou par de fréquentes réouvertures de fosses. Les sépultures signalées par une plate-tombe sont réouvertes à de fréquentes occasions, comme c'est le cas pour une sépulture du cloître, à l'entrée du chapitre, ré-ouverte à quatre reprises. Des fragments de plate-tombe mis au jour dans son comblement, appartiennent à Guido, inhumé au XIII^e ou XIV^e s. d'après les inscriptions très usées et partielles. Parfois, les fosses ne sont

pas signalées et leur emplacement est progressivement oublié au fil des siècles. C'est ainsi que de nombreuses sépultures sont recoupées, et leurs ossements rejetés et déplacés dans les nouvelles fosses. L'entrée de la salle capitulaire est une zone très attractive ayant révélé un grand nombre d'individus inhumés, parfois sur plusieurs niveaux, avec de fréquentes réductions.

Les fouilles de l'abbaye de Noirlac ont ainsi été riches en découvertes et nous renseignent sur les différentes phases de constructions et de remaniements d'un site constamment occupé. En témoignent les multiples inhumations, jusqu'au XVII^e s..

Isabelle Pignot

Âge du Fer

CERBOIS Communal des Etangs, Les Grottes Jots

Gallo-romain

La fouille a porté sur deux plateformes éoliennes, nommées E3 et E4. Sur la plateforme E3, les éléments recueillis apparaissent relativement importants en regard de la modestie des secteurs de fouille. Outre le fait qu'ils attestent l'exploitation du minerai pisolithique dans la cité des Bituriges dès la période hallstattienne, confirmant en cela les éléments récemment découverts sur le site de Soye-en-Septaine, ils permettent également de préciser les modalités d'exploitation de ces gisements.

La succession des constructions modestes aux environs du gîte de minerai semble indiquer une occupation temporaire. Il est difficile, à l'aide des seuls éléments en notre possession, de juger de l'ampleur et de la destination du minerai prélevé (consommation domaniale ou partiellement dévolue aux circuits commerciaux).

Le site découvert sur l'éolienne E4 est plus courant. Il n'est pas sans évoquer les vestiges découverts sur le site E2 de l'Autoroute A77 (Fournier 2006). On y retrouve un vaste enclos dont l'espace interne est divisé à l'aide de partitions fossoyées de grande taille. Il est également intéressant de noter dans les deux cas la dispersion des structures au sein de ces enclos. La densité d'occupation est très faible, les constructions comme le mobilier restent modestes permettant de mettre en doute le fait que nous nous trouvions, dans l'un comme dans l'autre cas, au cœur de l'exploitation. L'activité métallurgique qui apparaît dans la dernière phase d'occupation laténienne ou augustéenne du site E4 est exclusivement liée à la dernière étape de la chaîne opératoire. Cette activité de forge n'a pas généré un nombre de déchets important attestant son identification comme une forge de service et non comme une forge de production (Perret 2002). La découverte d'un axe de circulation laténien et gallo-romain desservant le site E4 est également une information importante. Elle permet de compléter la carte des éléments structurant l'occupation des campagnes à la fin de la période gauloise et au cours du Haut-Empire. Il est, au regard des datations obtenues, difficile d'établir un lien entre les deux occupations. Les vestiges métallurgiques collectés dans le comblement terminal du fossé d'enclos F.2-4 ne relèvent pas d'une opération de transformation du minerai, mais se rattachent à la production d'objets. Ils ne peuvent nous éclairer quand à la provenance du métal employé et assurer d'un approvisionnement local..

Fournier 2006 : Fournier L. et al. : *Autoroute A19 - section Artenay-Courtenay, Tranche E : Attray, Escrennes, Santeau et Mareau-aux-Bois* : rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Pantin, Inrap CIF, 2006, 362 p.

Perret 2002 : Perret S. : *Etude quantitative et technologique des vestiges sidérurgiques d'une forge d'époque romaine à Etagnières (Vaud)*. Travail de diplôme d'archéologie préhistorique, Genève, Université de Genève, 2002, 99 p.



Cerbois, Communal des Etangs, Les Grottes Jots, plan général des vestiges du site E4 (topographie : B. Wedajo, infographie : H. Herment et F. Tane, Inrap).

Laurent Fournier

LA CHAPELLE-SAINT-URPIN

Les Cachons

Cette opération de fouille préventive a été réalisée préalablement à la construction d'un lotissement sur la commune de La Chapelle-Saint-Ursin. Cette dernière fait partie de l'agglomération de Bourges (Cher). La fouille préventive, menée du 15 mars au 30 mai 2011, fait suite au diagnostic réalisé sous la direction de S. Chaudriller en juin 2005. Ce dernier avait été motivé par l'existence d'une villa révélée par photographie aérienne en 1975. Cette villa se trouve dans la parcelle mitoyenne à l'ouest du projet de lotissement.

La fréquentation du site à la période protohistorique est attestée par deux fosses F.15 et F.27. Toutefois, l'attribution chronologique de F.27 est sujette à caution du fait de la rareté du mobilier sur lequel se base la datation. À la fin de la période protohistorique ou au début de la période romaine semble intervenir ce que M. Liard identifie comme un épisode de « fragilisation des sols » qui pourrait trouver son origine dans un changement des pratiques culturelles. Les sols présents sur le versant sont alors érodés et accumulés en bas de pente.

La mise en place du parcellaire de la villa ne serait pas antérieur au II^e s apr. J.-C.. La densification de l'occupation intervient aux II^e-III^e s. avec la mise en place d'un espace de circulation dans la partie nord de l'emprise. Celui-ci est bordé par les fossés F.17 au nord et F.3 au sud. Ce dernier s'interrompt vers l'est et cette interruption est également matérialisée par deux poteaux F.44 et F.43.

Un second chemin, bordé à l'ouest par le fossé F.79, et à l'est par le tronçon occidental d'un fossé d'enclos F.90 = F.91, se prolongerait vers le nord sous la forme d'un empiérement. Une construction sur solin de pierre prend place au sein de la *pars agraria*, elle pourrait apparaître comme une dépendance agricole (étale ?). L'occupation de cette période est complétée par quelques fosses disséminées au sein de parcelles et par un trou de poteau. La fosse F.5 a livré des ossements animaux attestant peut-être de la dévolution de cette partie de l'exploitation à l'élevage. Ne conviendrait-il pas de lier la fosse F.9 qui

contient un squelette de bovin à cette phase d'occupation du site ? Cette information est peut-être à mettre en relation avec les observations réalisées par Morgane Liard.

La période romaine est en effet marquée par une phase de dépôt colluviaux et une stabilisation des sols auxquelles succède une phase d'enrichissement par apports de fumures.

Au Bas-Empire, la déprise agricole n'est pas perceptible. Le réseau parcellaire se transforme. Dans un premier temps, l'espace de circulation au nord semble conservé, avec la réalisation des fossés F.8 et F.35 qui matérialisent la limite méridionale du chemin mis en place au cours de la période précédente. La partition de l'espace sous la forme d'une grande parcelle laniérée est assurée au sud par la création de nouveaux fossés qui pourraient avoir été palissadés dans un premier temps.

Les activités réalisées dans la villa au regard des rejets mis au jour attestent la réalisation de travaux du cuir. Une lame de force fragmentée atteste la collecte de la laine (et de l'élevage ovin). Mais l'essentiel est constitué de déchets engendrés par des travaux de forge. Ces scories ont été mises au jour aussi bien dans des contextes romains que dans le comblement de structures du haut Moyen Âge (où ces éléments peuvent être redéposés). Sans présager de l'évolution de la *pars urbana* au début du haut Moyen Âge, on assiste à l'installation d'une petite unité d'exploitation constituée de deux bâtiments sur poteaux s'inscrivant au sein d'un parcellaire fossoyé. Cette configuration d'unités d'exploitation modestes, installées au sein d'un terroir mis en valeur depuis une longue période, est classique.

Elle a été reconnue plus au sud sur les sites de la villa de La Noir à Beurat et de la ferme du Subdray, et en d'autres points du territoire berruyer. L'occupation carolingienne n'est reconnue que par la fosse F.46.

Alexis Luberne

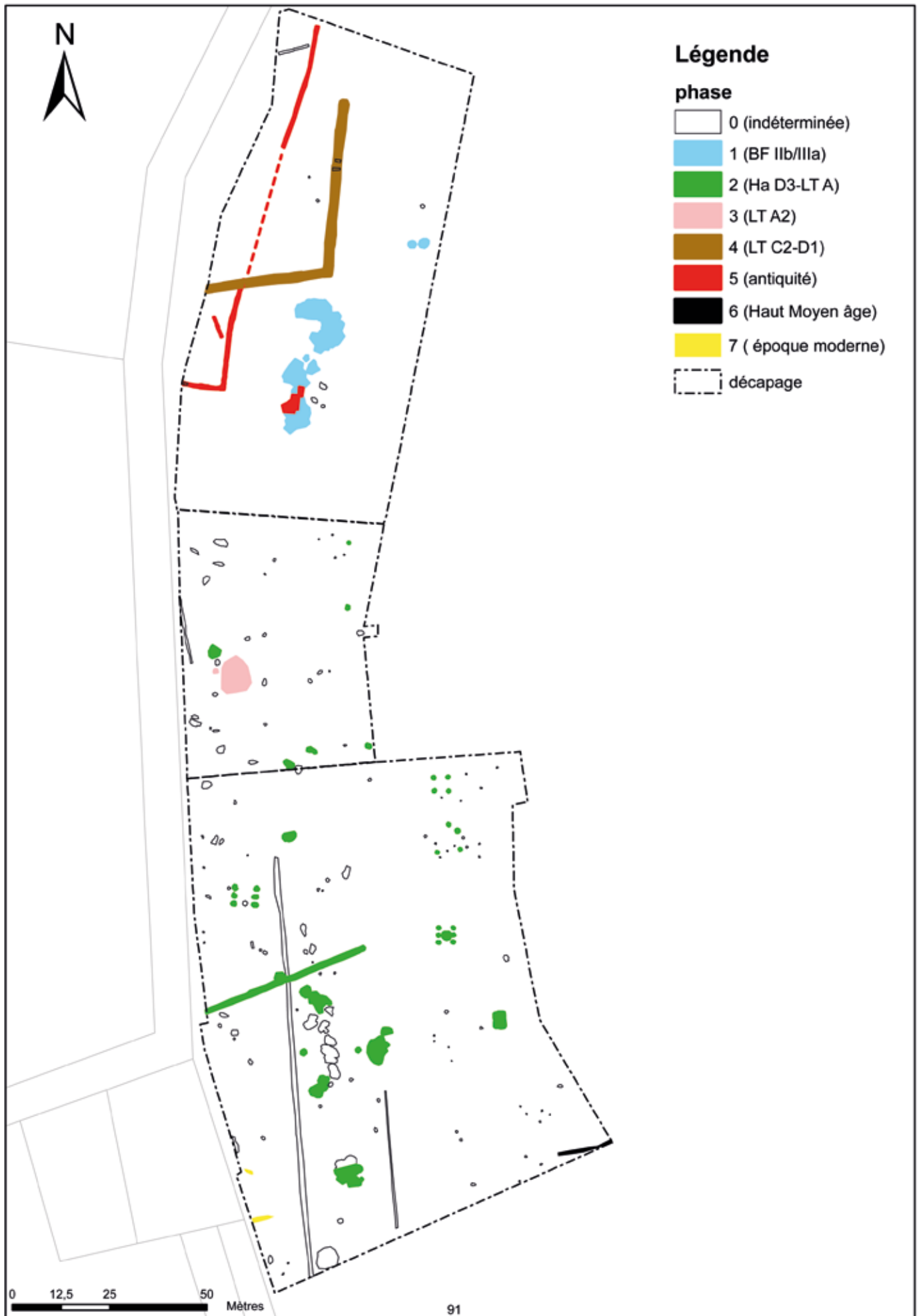
LA CHAPELLE-SAINT-URPIN

Les Grandes Varennes

La fouille d'archéologie préventive effectuée au lieu-dit les Grandes Varennes sur la commune de La Chapelle-Saint-Ursin (site n° 18 050 011), préalablement à la réalisation d'un lotissement de 138 lots, porte sur une emprise de 2 hectares.

L'emprise fouillée est située à moins de 1000 m au nord de La Chapelle-Saint-Ursin, en bas du versant d'un ta-

lweg (de 135,80 à 129 NGF d'est en ouest sur 350 m). Le décapage a été réalisé en aire ouverte, à l'aide de deux pelles mécaniques à chenilles opérant en rétroaction et munies d'un godet de 2 m de largeur. Trois secteurs ont été définis par le service régional de l'archéologie pour cette opération ; conformément à la prescription, le décapage a débuté par le secteur 3 pour se terminer par le secteur 1. La surface ouverte représente 20 464 m².



La Chapelle-Saint-Ursin, Les Grandes-Varenes, plan phasé (Bourges Plus)

Les découvertes archéologiques sont attribuables à la Protohistoire, l'Antiquité, au haut Moyen Âge et à l'époque moderne ; les vestiges sont assez dispersés, le secteur 2 étant le plus densément occupé. Il s'agit dans tous les cas de fossés, fosses, constructions sur poteaux...

Pour la Protohistoire, cinq phases ont été distinguées : Bronze final IIb-IIIa ; La Tène A1 ; La Tène A2 ; La Tène C2-D1 ; La Tène D2. La première est représentée principalement par des « fosses polylobées » caractéristiques d'une activité d'extraction de matériaux utilisés pour la construction de bâtiments en bois et en terre (clayonnage, pisé...). La présence de ces fosses témoigne de l'existence d'un habitat à proximité de la zone prescrite. Le mobilier céramique mis au jour dans le comblement de ces structures est caractéristique du milieu domestique du Bronze final (vaisselle de présentation, vaisselle culinaire et vases de stockage).

La seconde phase relativement plus dense en vestiges, comprend les traces de fondation d'au moins un grenier établi sur quatre poteaux, d'un bâtiment d'habitation sur six poteaux et de quatre silos dont un est abrité par un appentis sur six poteaux. Une structure de type fosse atelier a également été découverte et de nombreux fragments de four de potier (fragment de sole perforée, pilier, et fragments de dôme) ont été mis au jour dans une série de trous de poteau et dans le comblement de deux silos. Le mobilier céramique correspond au profil domestique habituel ; fait remarquable, il est associé à trois fragments d'amphores de Marseille et deux fragments de céramique attique, phénomène désormais fréquent sur le site de Bourges mais moins habituel pour un gisement situé à 6 km de distance.

La troisième phase est uniquement représentée sur le site par une grande fosse circulaire dont la fonction reste difficile à déterminer.

La quatrième phase concerne l'angle d'un enclos fossoyé daté de La Tène C2-D1. Le tracé de cette structure n'a été dégagé que partiellement, car le fossé se prolonge plus à l'ouest, hors de l'emprise de la fouille. Le mobilier recueilli dans le comblement de cette structure est homogène et caractéristique du milieu domestique. La cinquième phase concerne un creusement effectué dans le remblai d'une fosse polylobée initialement exploitée au Bronze final, dont la fonction précise est impossible à déterminer.

Pour la période antique, les vestiges sont diffus et semblent appartenir à une seule phase attribuée à l'époque augustéenne. Il s'agit de trois fossés très arasés situés en secteur 1. Ces éléments sont sans doute contemporains d'un enclos fossoyé de forme carrée, situé à quelques dizaines de mètres plus au sud dans l'emprise de la fouille dirigée par Nadine Rouquet.

Le haut Moyen Âge comprend un tronçon de fossé parcellaire identifié dans le secteur 2, dont le tracé se poursuit dans le secteur 4 de la fouille de Nadine Rouquet.

La dernière phase identifiée comprend deux fosses comblées par du mobilier d'époque Moderne. Ces dernières ont été mises au jour en secteur 2, le long du chemin bordant les jardins ouvriers.

Laurence Augier

Âge du Bronze

LA CHAPELLE-SAINT-URSIN Les Grandes Varennes

Gallo-romain

Moyen Âge

L'opération d'archéologie préventive menée au lieu-dit Les Grandes Varennes, sur la commune de La Chapelle-Saint-Ursin (n° 18 050 012), en préalable à l'aménagement d'un lotissement, porte sur une emprise de 18 600 m². L'emprise est localisée à moins de 1000 m au nord du bourg de la Chapelle-Saint-Ursin, en bas de versant d'un talweg (de 134,85 à 130,71 NGF d'est en ouest sur 200 m). Un décapage extensif a été réalisé sur l'ensemble de la zone à fouiller, à l'aide de deux pelles mécaniques à chenilles opérant en rétroaction et munies d'un godet de 2 m de largeur. Le gisement a subi de nombreuses perturbations essentiellement dues aux travaux agricoles, aux décapages successifs liés aux interventions archéologiques mais aussi aux eaux pluviales qui, dans ce secteur, lessivent considérablement le terrain.

Les découvertes archéologiques concernent des structures en creux et des vestiges réalisés en pierres sèches,

localisés dans les parties sud et ouest de l'emprise. Elles sont attribuables à la Protohistoire, l'Antiquité et au haut Moyen Âge.

Un four oblong de type polynésien, destiné à la cuisson à l'étouffée des aliments, un trou de poteau et une petite fosse sont datés par la céramique du Bronze final.

L'occupation antique est attestée par diverses structures. Un enclos fossoyé quadrangulaire enserrant une surface de 110 m² présentant une partition interne. Un bâtiment construit sur poteaux qui délimite une aire d'au moins 42 m². Une zone d'épandage d'éléments de démolition conservée sur une surface de 15 m sur 10 m.

Le mobilier issu de ces structures rassemble pour l'essentiel, de la terre cuite architecturale gallo-romaine, de la céramique caractéristique de la période augusto-tibérienne (pour l'enclos) et des ossements animaux.

Une construction, localisée sur l'emplacement même du bâtiment sur poteaux, dont les fondations très perturbées, présente un côté de 28 m et deux retours (angles nord/est et sud/est) conservés sur 5 et 8 m de long. Une trace linéaire, parallèle au mur le plus long, est composée de fragments calcaires. Dans son alignement une tranchée de récupération a été observée. Ces vestiges s'organisent en un rectangle qui suit un axe nord-nord/ouest sud-sud/est. Les niveaux de sols ne sont pas conservés.

Un bâtiment, situé à 10 m à l'est de cette construction, se compose de vestiges de fondations très arasées, en pierres sèches, formant un angle sud-ouest conservé sur 2 et 6 m de long. Les murs semblent suivre une orientation nord sud. Les niveaux de sols ne sont pas conservés.

Un bâtiment, implanté à 33 m à l'est du premier, est constitué de fondations très arasées de pierres sèches. La plus longue mesure 14 m, elle intègre deux retours de murs conservés sur 8 et 2 m de long qui forment les angles nord/est et sud/ouest de la construction. Des traces ténues linéaires, formées de petits fragments de calcaires mêlés à de rares nodules de mortier, complètent le plan en dessinant un rectangle de 14 m par 9 m. Tout comme la structure 6, elle suit un axe nord-nord/ouest, sud-sud/est, les niveaux de sols ne sont pas conservés. Une fosse dépotoir localisée à 2 m à peine, à l'est de la structure 6, a un profil en cuvette. Elle mesure 3,10 m de long et 2,70 m de large, elle est conservée sur une profondeur de 1,16 m. Le mobilier recueilli dans les niveaux de démolition de ces trois structures rassemble, pour l'essentiel, de la céramique et des monnaies, datables de la fin du III^e s. voire du début du IV^e s.

Une série de fossés parcelnaires qui suivent la même orientation que les bâtiments gallo-romains (axe nord-

nord/ouest, sud-sud/est) et est-ouest sont datés de la fin de l'Antiquité ou du début du haut Moyen Âge. Cette compartimentation de l'espace est encore en partie lisible sur le cadastre napoléonien.

Deux types de vestiges sont attribuables au haut Moyen Âge. Les vestiges funéraires consistent en trois sépultures éparses dont l'une est installée dans un des fossés parcelnaires. Aucun dépôt funéraire n'est associé à ces trois tombes, Un bâtiment sur quinze poteaux (grenier ?) occupe une emprise au sol de 110 m². Les céramiques et les ossements humains (14C) sont attribuables à la période carolingienne.

Certains faits, des fosses et des trous de poteaux, n'ont pu être datés en l'absence d'artefacts et de relation stratigraphique avec des structures datées.

Les vestiges protohistoriques peuvent être rattachés aux découvertes liées à l'habitat rural associé aux activités artisanales, mis au jour notamment sur la parcelle attenante, au nord de celle fouillée ici. L'intérêt de la fouille porte sur ce type d'installations encore peu connues sur notre territoire, hormis sur le gisement de Port Sec à Bourges. L'enclos fossoyé et les trois bâtiments antiques se rattachent à une occupation dont la fonction ne peut être précisée. Il est vraisemblable qu'elle soit en relation avec l'une des villae repérées par prospection aérienne sans qu'il soit possible d'en déterminer l'appartenance précise (villa des Cachons ou de l'Angoulère II (dite aussi de « La Chapelle II »). Le bâtiment sur poteaux attribuable au haut Moyen Âge semble être contemporain des trois sépultures. Il constitue le dernier vestige tangible de l'occupation de cet espace avant qu'il ne soit voué aux activités agricoles jusqu'en 2007.

Nadine Rouquet

Âge du Fer

Châteaumeillant Le Paradis

Gallo-romain

Les fouilles programmées de Châteaumeillant ont repris en 2001, après une interruption totale de près de 30 ans à la suite de la disparition de Jacques Gourvest. Si ces nouveaux travaux ont permis de réactualiser de nombreux aspects concernant la structuration de site, ses fonctions, ses activités et sa chronologie, ils ont aussi permis de confirmer certaines caractéristiques qui avaient été établies entre les années 1950 et 1980. Aussi, les fouilles et travaux récents ont soulevé de nouvelles questions, comme celle des événements historiques de l'année 52 av. J.-C. qui ont peut-être laissé des traces matérielles, mais aussi de nouvelles problématiques comme la réoccupation ou réutilisation de l'*oppidum* au III^e s. apr. J.-C., période à laquelle appartient un lot de vestiges exceptionnels découvert au cours de l'été 2012 dans le puits 269.

La période pour laquelle nous présentons ce bilan est à cheval sur trois programmes triennaux :

- le programme 2007-2009 : à la suite des fouilles sur les fortifications situées à l'extrémité sud de l'oppidum (Krausz 2007a, 2007b, 2008, 2014) ce programme s'est porté dans un autre secteur de Châteaumeillant (zone B), là où des fosses remplies d'amphores complètes ont été mises au jour depuis plus d'un siècle. Il a été motivé d'abord par l'évaluation des conditions de conservation de l'habitat celtique situé au nord de la fortification. Ensuite, il a permis de découvrir une occupation de La Tène C et D d'une grande densité, présentant des éléments de paléosols piégés et de très grandes fosses

quadrangulaires remplies d'un riche mobilier. L'une des principales surprises est l'absence totale de structures en pierre. L'oppidum offre dans ce secteur une conservation remarquable des vestiges laténiens, rarement rencontrée dans un site de ce type.

- Le programme 2010-2012 s'est concentré sur la structuration et la chronologie des habitats laténiens successifs et l'approche de leur organisation spatiale. Un décapage complémentaire (zone C) a été réalisé en 2010 au sud de la zone B, dans la continuité. Ce programme était centré sur la fouille de la zone C, très dense en structures fossoyées, fosses, trous de poteau et un très large fossé sur le côté ouest de la fouille. Cinq puits ont été identifiés dans les zones B et C et au cours des années 2011 et 2012, la fouille sécurisée de deux d'entre eux a été réalisée (st209 et st269).
- Le programme en cours (2013-2015) se concentre sur les étapes successives de l'occupation, depuis La Tène C jusqu'au III^e s. apr. J.-C. et tente de démêler les habitats.

La chronologie des occupations laténiennes et antiques

La chronologie des habitats s'est précisée d'année en année. On peut affirmer aujourd'hui que la première occupation se met en place au cours ou à la fin de La Tène C2 (vers 150 avant J.-C.). Elle ne connaîtra pas de rupture jusqu'à l'époque romaine, et même au-delà. Toutes les phases sont représentées entre le milieu du II^e av. J.-C. et le I^{er} s. apr. J.-C., mais certaines le sont mieux que d'autres. Aujourd'hui, ce sont les fosses dont le comblement s'effectue tout au long de La Tène D1 qui sont les mieux connues, les vestiges de l'habitat antérieur (celui de La Tène C2) étant sans doute assez perturbés par le développement de l'occupation de La Tène finale. Si les structures de La Tène D2 sont présentes, elles ne sont pas très nombreuses et le mobilier caractéristique de cette période n'est pas toujours aisé à identifier. Cette difficulté est accentuée par la rareté du mobilier métallique qui aurait pu nous aider à identifier cette phase au cours de laquelle la céramique est plus difficile à caractériser. D'une manière générale, la période entourant la Guerre des Gaules n'est pas encore bien cernée sur le site. La présence de murs de torchis effondrés évoque bien un incendie de l'habitat, et les datations fines déterminées par Marion Bouchet sur la céramique resserrent la datation autour des événements de -52. Les incendies relatés par Jules César demeurent toutefois à l'état d'hypothèse pour Châteaumeillant. L'époque augustéenne est bien représentée avec la permanence des constructions en bois (tranchées de fondation et poteaux), un mode architectural qui semble se poursuivre très tard au cours de l'Antiquité à Châteaumeillant. En effet, les traces d'occupation des II^e et III^e s. apr. J.-C. reposent uniquement sur de l'architecture en bois.

Schéma chronologique des occupations sur l'oppidum :

- installation de l'habitat : La Tène C2 (arrivée des amphores)
- Premier incendie de l'habitat : La Tène C2/D1
- Habitat La Tène D1 ; construction du murus gallicus

- construction du rempart massif : La Tène D2
- Second incendie de l'habitat : 52 av. J.-C. ?
- reconstruction de l'habitat : époque augustéenne
- perdurance de l'habitat : époque tibérienne au III^e s. apr. J.-C. (voire plus tard)

Les recherches sur la chronologie fine se concentrent sur l'étude exhaustive des mobiliers archéologiques, et en particulier la céramique qui fait l'objet d'une thèse en cours par Marion Bouchet. En 2011, l'étude des amphores a été reprise par Fabienne Olmer (CNRS Lattes) qui étudie actuellement à la fois les collections anciennes du musée Émile Chénon et les tessons issus des fouilles récentes. Cette étude des amphores contribuera à une meilleure approche de la chronologie des habitats en même temps qu'elle permettra d'aborder les aspects économiques développés sur le site à La Tène moyenne et finale.

La structuration des habitats, l'organisation interne de l'oppidum

La forte densité des structures dans la fouille de l'habitat est à la fois un signe de bonne conservation du site, mais elle complique la compréhension de l'organisation quand il s'agit d'aborder la structuration spatiale. L'avancement de la fouille permet d'ores et déjà de repérer au moins trois axes urbains qui ont été modifiés à plusieurs reprises depuis la Tène C2 : une nouvelle orientation des structures à La Tène D1, puis une autre à l'époque augustéenne.

Plusieurs bâtiments sur poteaux sont désormais connus et certains recouvrent de grandes fosses quadrangulaires qui ont servi de caves à ces constructions. Ces ensembles ne peuvent pas être interprétés pour le moment comme des espaces habités, et il s'agit plus probablement d'ateliers artisanaux. La découverte de vestiges artisanaux, pas nécessairement nombreux mais variés, plaiderait en effet en faveur d'une fonction artisanale pour les zones B et C, plutôt que pour une zone résidentielle. Cette hypothèse s'appuie sur les découvertes de ratés de cuissons de céramiques (puits 209), de scories métalliques, de débris de fours à coupole et de fours en place, et enfin de lingotières en terre cuite liées à la métallurgie, orfèvrerie ou la frappe monétaire. Cette fonction serait corroborée par la présence de nombreuses caves quadrangulaires utilisées pour les activités artisanales et/ou le stockage de denrées et produits alimentaires ou commerciaux. L'absence de certitude sur la fonction de ce quartier reste liée à l'exiguïté de la surface fouillée (environ 1000 m²) qui ne permet pas d'avoir une vision satisfaisante de cet habitat complexe. L'extension de la fouille actuelle vers le sud et l'est au cours de la triennale 2013-2015 permettra d'obtenir une représentation amplifiée de l'habitat.

Malgré ces interrogations, la configuration de l'habitat tel que nous le percevons aujourd'hui est bien celle d'un milieu urbanisé dès La Tène moyenne, l'image d'une ville gauloise sur l'oppidum de Châteaumeillant.

Les puits de Châteaumeillant

Depuis le XIX^e s., Châteaumeillant doit sa notoriété à son énorme rempart, ses énigmatiques « caves à amphores » et ses nombreux puits. En effet, dans le quartier Saint-Martin, au sud de Châteaumeillant, des puits



Châteaumeillant, le Paradis, le lion restauré (J.-G. Aubert, Arc'Antique)

ont été découverts régulièrement par les habitants de la commune depuis deux siècles. Le mieux connu d'entre eux est sans doute celui du jardin Kasmareck, exploré par Émile Hugoniot et Jacques Gourvest en 1961.

La plupart des puits appartiennent à une série qu'Émile Chénon a fait explorer dans le quartier Saint-Martin entre 1900 et 1915 (ou 1920). Il s'agit d'environ 30 puits connus par Chénon à partir de 1880, la plupart sont inédits. La documentation conservée aux Archives départementales de l'Indre laisse penser que la plupart de ces puits sont gallo-romains.

Au cours des fouilles récentes, nous avons été confrontés à plusieurs reprises à des puits : en 2006 dans la zone A, puis dans les zones B et C. À partir de 2011, nous avons confié la fouille sécurisée des puits à l'entreprise Eveha. Cette même année, Bruno Zélie a fouillé le puits 209, un puits de section carrée dont le comblement est attribuable à La Tène D1. En 2012, nous avons exploré le puits 269 (zone C) : celui-ci a révélé à 12 m de profondeur un dépôt épais d'1 m placé au fond de la structure contenant près de 6000 objets en bronze, fer, bois, cuir, plomb. Certains sont de nature exceptionnelle, uniques à Châteaumeillant et dans le Berry : lion aux yeux d'argent (fig.3) et vaisselle en bronze, coffre avec buste d'Hercule, pièces métalliques d'une voiture à quatre roues presque complète. Cet ensemble est daté du début du III^e s. apr. J.-C. grâce à un ensemble de céramique homogène et de deux monnaies de Marc Aurèle.

Conclusion

En 2013, un nouveau décapage de 700 m² permettait de découvrir de nouvelles zones de l'habitat qui semblent bien structurées. En effet, un grand enclos a été décou-

vert au sud du chantier. Celui-ci dessine une vaste parcelle orientée NS/EW qui contient des bâtiments. Au sud de la zone E, les trous de poteau sont très nombreux et désignent une zone d'habitation. La fonction de ce fossé n'est pas encore élucidée, mais le décapage de 2013 a au moins permis d'observer la structure dans son ensemble. Le fossé est linéaire sur 33 m de longueur pour 3 m de large et contient du mobilier antique. Il n'est pas très profond et des « cellules » sur tranchées de fondation sont contiguës sur son côté est. La fouille n'est pas assez avancée pour déterminer la fonction de ces cellules qui sont toutes de tailles différentes, mais on peut penser qu'elles ont un lien avec des activités artisanales, de stockage ou de commerce.

La fouille de 2013 a permis également de détecter un nouvel ensemble artisanal composé d'un four de potier qui pourrait être associé à un bâtiment à abside (ensemble 8) daté de l'époque romaine. Ainsi, plusieurs bâtiments sur poteaux se dessinent désormais autour du puits 269. Deux d'entre eux pourraient être contemporains de l'utilisation de ce puits, nous espérons que le mobilier contenu dans les trous de poteau sera suffisant pour préciser cette hypothèse.

D'une manière générale, le nouveau décapage confirme que plusieurs habitats sont superposés au Paradis depuis La Tène C jusqu'au III^e s. apr. J.-C. au moins. Les structures antiques semblent plus nombreuses dans les zones D et E qu'elles ne l'étaient dans la zone B. Le fossé 308 et le complexe de cellules qui lui est associé envahit désormais une grande partie du chantier et sa fouille exhaustive va nous occuper jusqu'à la fin de la triennale. Quoi qu'il en soit, cet ensemble est particulièrement intéressant car sa morphologie est singulière et atypique. Il est possible qu'il soit contemporain du puits 269 et peut-être aussi des bâtiments 6 et 8. Si ces datations sont confirmées, nous aurions à Châteaumeillant un quartier des II^e et III^e s. apr. J.-C., associant des activités artisanales, domestiques et cultuelles. Un fait très important se dégage de ces observations : les structures antiques mises au jour excluent la construction en pierre puisqu'il s'agit d'une architecture exclusivement en bois qui associe poteaux plantés et tranchées de fondation (fondations de poteaux ou sablières basses). L'abondance des tuiles gallo-romaines dans les comblements de trous de poteau (tegulae et imbrices) indique que les toitures de ces bâtiments en bois étaient en tuiles, mais les murs étaient construits en torchis, dans la tradition gauloise. On peut s'étonner de découvrir une architecture exclusive en bois/torchis/tuiles en Berry aux II^e-III^e s. apr. J.-C. La poursuite de la fouille permettra peut-être de préciser si cette architecture correspond à des fonctions spécifiques pour certains bâtiments ou s'il s'agit d'un choix culturel d'une population au cours d'une phase tardive de l'Antiquité, dans un oppidum où la pierre de bonne qualité abonde pourtant. Les nombreuses découvertes rassemblées au cours de ces dernières années à Châteaumeillant élargissent la problématique de la place de cet oppidum gaulois dans la cité des Bituriges, depuis sa fondation à La Tène moyenne jusqu'à l'époque romaine.

FUSSY

Le Clos de La Feularde

Cette opération de fouille préventive a été réalisée dans le cadre de la construction de la rocade Nord-Est de Bourges. Elle fait suite au diagnostic archéologique effectué en 2008 qui a permis de mettre en évidence un chemin creux, datable de la période gallo-romaine, perpendiculaire à la voie qui sera créée. De superficie réduite (2500 m²), cette intervention archéologique a duré treize jours, terrassements compris. Le décapage a permis de mettre en évidence une série d'anomalies dans les sols. Quelques-unes sont d'origine naturelle. En effet, l'endroit se trouve dans l'axe de failles reconnues et portées sur la carte géologique. Leur comblement final recèle souvent des matériaux antiques.

Les autres anomalies sont nettement anthropiques, de natures et de périodes différentes. La structure la plus ancienne est une fosse quadrangulaire à angles arrondis et poteaux axiaux. Datable du IV^e s. av. J.-C., elle est d'un type qui est devenu classique dans la région de Bourges depuis ces vingt-cinq dernières années. Elle se trouve peut-être à la périphérie d'une occupation plus vaste située en dehors de l'emprise concernée par la construction de la rocade.

Les autres structures fouillées sont deux axes de circulation parallèles, tous deux encavés, qui appartiennent à des périodes différentes. Le premier a été utilisé durant la période antique, avec une probable antériorité proto-historique. À l'ouest de ce chemin se trouvait une combe dont les comblements inférieurs montrent une stagnation d'eau. Cette dépression a été comblée avec des matériaux très homogènes, directement tirés du substrat local (pierres calcaires et marnes argileuses). L'ensemble des

matériaux de comblement est très compact. Après le colmatage de cette dépression, une structure de chauffe dont la destination reste inconnue a été construite. Le mobilier associé permet de dater l'utilisation de cette structure entre 70 et 125 apr. J.-C. Cette même datation est proposée pour l'ensemble des colmatages des dépressions environnantes. Cette structure est abandonnée et dans le même temps le chemin encavé cesse d'être utilisé au bénéfice d'un nouvel axe de circulation installé sur des apports de matériaux compacts. De cette structure, plus ressentie que réellement observée, ne subsistent que les quelques ornières qui ont entamé les remblais rapportés. Le reste a été emporté par les labours. Cet axe de circulation semble se transformer progressivement en un nouvel axe encavé qui se trouve à la limite occidentale du décapage. Ce chemin n'a pas livré d'élément de datation. La seule certitude est qu'il est postérieur à l'ensemble des autres structures observées. Toutefois, un embranchement a été observé qui se dirige vers l'ouest et l'emplacement d'un gué de la rivière du Moulon. Il s'agit donc peut-être d'un chemin d'origine médiévale auquel a succédé le chemin partiellement creux qui borde la limite ouest de la fouille. Ce dernier est toujours utilisé mais a été coupé un peu plus au nord pour laisser place à la route à quatre voies actuelle.

Cette fouille a donc permis d'observer l'évolution d'une portion d'un axe de circulation jusqu'alors inconnu pour les périodes les plus anciennes. Celui-ci, partant de Bourges - *Avaricum* se dirige vers le nord, sans doute vers Gien..

Alexis Luberne

LIMEUX

Les Grandes Pelouses

Localisé sur la commune de Limeux (Cher) au lieu dit les Grandes Pelouses, le gisement est situé en surface d'un paléo-vallon qui a incisé le calcaire du Kimméridgien. Le site a été découvert lors d'un diagnostic opéré à l'emplacement d'une future plateforme pour éolienne. La fouille, sur l'ensemble de la surface soit environ 2500 m², a mis en évidence cinq grandes phases d'installations sur le site. Les phases ont été mises en évidence en observant la stratification du site, soit une dilatation maximale de 1,2 m constaté.

La phase la plus ancienne du site correspond à 4 à 6 niveaux de labours d'environ 10 cm d'épaisseur. Les premiers niveaux ont été tracés dans la marne blanche du sous-sol. Des constructions (murs en terre), des lignes

de labours plus profondes, plus larges, pourraient correspondre à des limites de cultures de parcelles. Cette phase agricole de 0,6 m d'épaisseur n'est pas datée. Elle est scellée par un niveau comportant des trous de poteaux accompagnés de mobilier attribué au Bronze ancien. Le mobilier avait pratiquement entièrement été collecté lors de la phase de diagnostic (2013). Cette occupation comporte également des ornières ou des empreintes d'animaux à sabots (section quadrangulaire) associés à un axe de circulation renforcé avec des poteaux et probablement un plancher sur armature de bois. La phase 4 est un niveau de labour d'environ 10 cm d'épaisseur, chargé en charbon et daté du Bronze ancien. Cette phase de labour pourrait avoir détruit une partie de l'occupation du Bronze ancien et avoir piégé

une partie du mobilier dans ce niveau, notamment, une armature de flèche à pédoncule équarri et ergot en alliage cuivreux, attribuée au Bronze ancien.

La phase 3 correspond à un espace funéraire. Des os crémés humains et animaux sont épandus sur au moins trois surfaces d'environ 5 m de diamètre. Un autre espace est délimité par des pierres réparties de façon lâche. À l'intérieur, il n'y avait pas de restes humains mais au moins un tumulus a été mis en évidence dans les coupes, en dehors des surfaces diagnostiquées. Ils appartiendraient au Bronze final ou au début de l'âge du Fer.

La phase suivante est occupée par un four et une probable charbonnière datée de la période romaine. Trois

fossés, dont deux qui se recoupent, appartiennent à cette phase. L'ensemble témoigne d'un probable habitat à proximité de la fouille. Il est scellé par la construction de murs de terre et de poteaux, le tout ménageant des terrasses de culture. Ils semblent dater du haut Moyen Âge. Les murs en terre se traduisent en surface par un léger rebondi. Dans le paysage, ces terrasses sont marquées dans le prolongement du site, en direction de la ferme de Longeville. Il semble d'autre part que le versant parcouru par le chemin actuel ait aussi été aménagé en terrasse. En effet, le chemin enregistre, parmi ses accidents de surface, un relief en terrasse.

Tony Hamon

Paléolithique

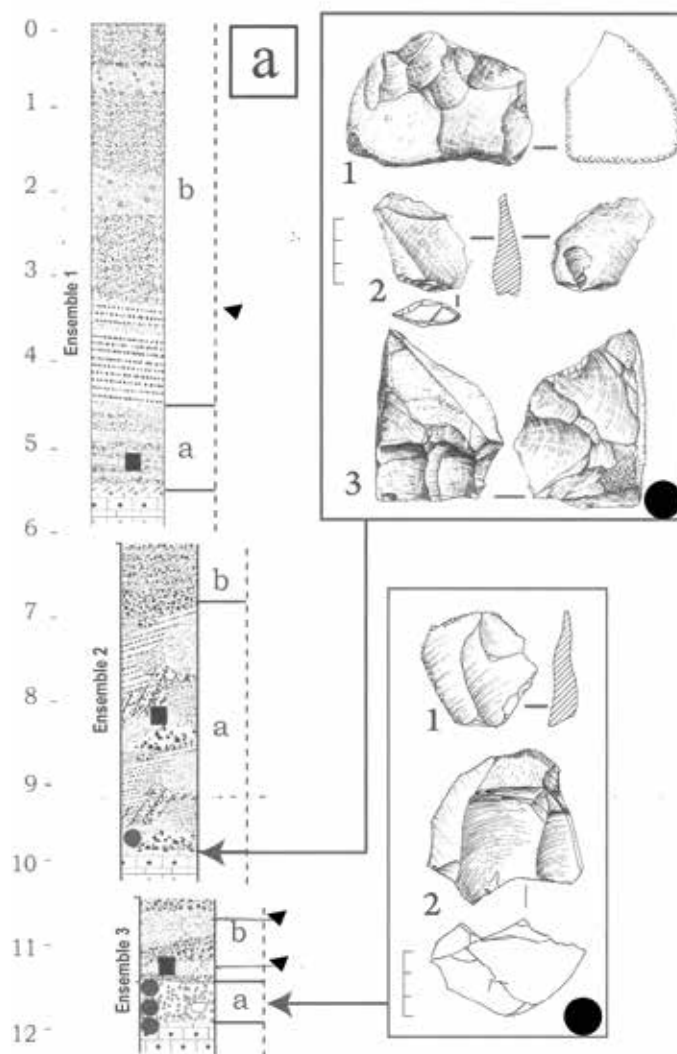
LUNERY La Terre-des-Sablons

Le site de la Terre-des-Sablons à Rosières, commune de Lunery se trouve en Champagne berrichonne, à 10 km au sud de Saint-Florent-sur-Cher. Les indices de la présence d'homininés ont été retrouvés sous l'un des témoins des très hautes nappes alluviales conservés sur le versant ouest, en rive gauche du Cher. Il s'agit de trois séries lithiques associées à un cailloutis grossier déposé en bas de versant après incision de la rivière.

L'étude a débuté en 2003, dans le cadre d'un programme de datation systématique des formations fluviatiles fossiles de la vallée moyenne du Cher (secteurs Berry et Sologne). La réfection des coupes a permis de mettre en évidence la superposition de trois ensembles de sables fluviatiles remarquablement conservés par suite de mouvements tectoniques ayant affecté les compartiments jurassiques du substratum. Ces trois ensembles (I, II, III), qui ont été datés par la méthode de Résonance de Spin Électronique (ESR) appliquée aux quartz fluviatiles optiquement blanchis, ont été déposés au Pléistocène inférieur.

Lors des travaux, des nucléus et des éclats ont été découverts en association avec le cailloutis conservé sous l'ensemble III daté de 1,1 Ma. Une industrie du même type, localisée dans des conditions stratigraphiques voisines, avait déjà été signalée en 1984, lors de l'exploitation en sablière de l'ensemble II daté de 980 ka.

Des fouilles et études pluridisciplinaires ont été menées dans le cailloutis fossilisé à 12 m de profondeur sous l'ensemble III. Il est constitué d'un mélange de roches endogènes et de roches sédimentaires, de taille centimétrique (cailloux) à décimétrique (blocs), provenant du Massif Central et des premières auréoles sédimentaires du Bassin Parisien. Les roches endogènes (granites et quartz dominants) sont extrêmement altérées. Les roches sédimentaires sont des grès (Trias-Lias) et des blocs usés de chailles provenant des formations juras-



Lunery, la Terre des Sablons, Log stratigraphique montrant la superposition des trois ensembles sableux. Les cercles noirs indiquent la position des assemblages préhistoriques ; les carrés et triangles indiquent les prélèvements pour datation par la méthode ESR.

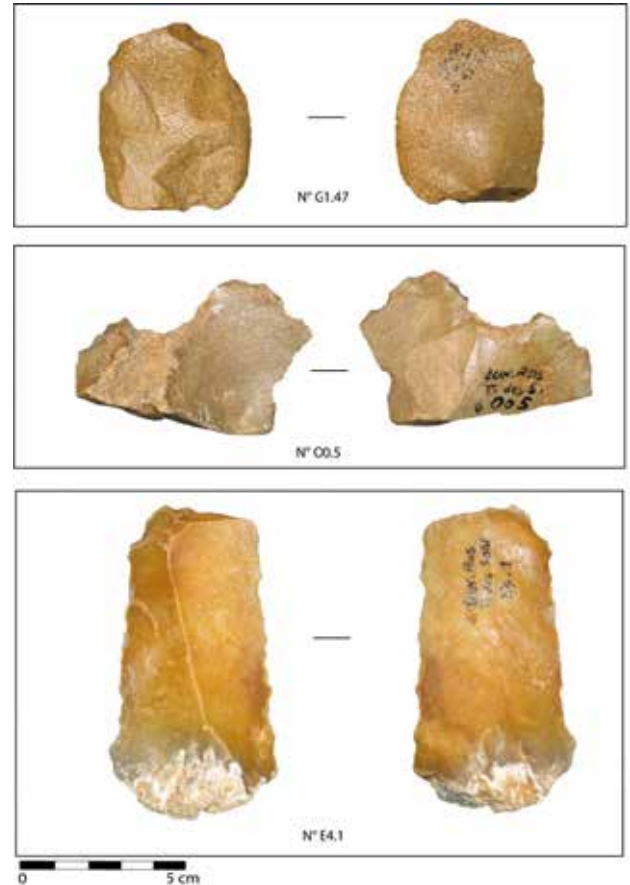
siques. Ces silicifications se présentent sous la forme de fragments de nodules au cortex usé ou absent. Elles sont fréquemment géoliffractées. Les blocs de meulière lacustre tertiaire sont beaucoup plus rares.

La composition pétrographique de ce cailloutis correspond à celle des épandages tertiaires dont des témoins sont encore conservés en bordure du plateau. Leur apport en pied de versant par gravité sur le versant (solifluxion et géoliffluxion) a été confirmée par les études de direction, des pentes et des densités des cailloux de chacun des niveaux fouillés. La limite ouest de l'un de ces dépôts a été retrouvée lors de la fouille qui s'est étendue sur une surface d'environ 600 m².

Les hominins ont utilisé les dépôts de cailloutis comme gîtes à matériaux. Les roches exploitées sont les chailles jurassiques et les meulières. Les nucléus et éclats ont été positionnés sur trois niveaux superposés. L'industrie comprend près d'un millier d'éclats et de blocs présentant des négatifs d'enlèvements, sur lesquels ont été identifiés des stigmates d'origine anthropique : présence d'un bulbe, de lancettes, d'un plan de frappe, d'un point d'impact, organisation des négatifs d'enlèvements, valeur de l'angle du plan de frappe, présence de retouches.

Les éclats, compris entre 20 et 80 mm, ont souvent plus de 50 % de surface naturelle ou corticale. Les talons sont généralement lisses, rarement dièdres. Une dizaine d'éclats présente des retouches qui se situent principalement sur un des bords latéraux. Près d'une centaine de blocs portent des négatifs d'enlèvements organisés. Compris entre 50 et 165 mm, leur morphologie est ovale ou quadrangulaire avec des surfaces planes. Le débitage, généralement unipolaire peut concerner plusieurs faces.

Les caractéristiques techno-typologiques permettent de placer l'industrie de Lunery-Rosières La-Terre-des-Sablons dans « le Mode 1 » déjà décrit dans les sites du Pléistocène inférieur localisés dans la vallée de la Creuse (Pont-de-Lavaud) ou du Loir (le Pont-de-la-Hulauderie), Situés autour du 47° de latitude Nord, ces sites sont parmi les plus anciens actuellement connus



Lunery, la Terre des Sablons, éclats portant des négatifs d'enlèvements unipolaires (O.O0.5), unipolaires convergents (O.G1.47) et bipolaires (O.E4.1) (collection Lunery- Rosières La Terre-des-Sablons).

en Europe avec ceux de Monte Poggiolo en Italie, et de Orce et Atapuerca en Espagne.

La position stratigraphique de l'industrie et les cryoturbations ayant affecté les niveaux préhistoriques ont déjà été observées dans d'autres sites en cours de fouilles dans les vallées du bassin de la Loire moyenne. Elles confirment la présence des hominins avant et après les stades froids et leur absence pendant ces périodes.

Jackie Despriée

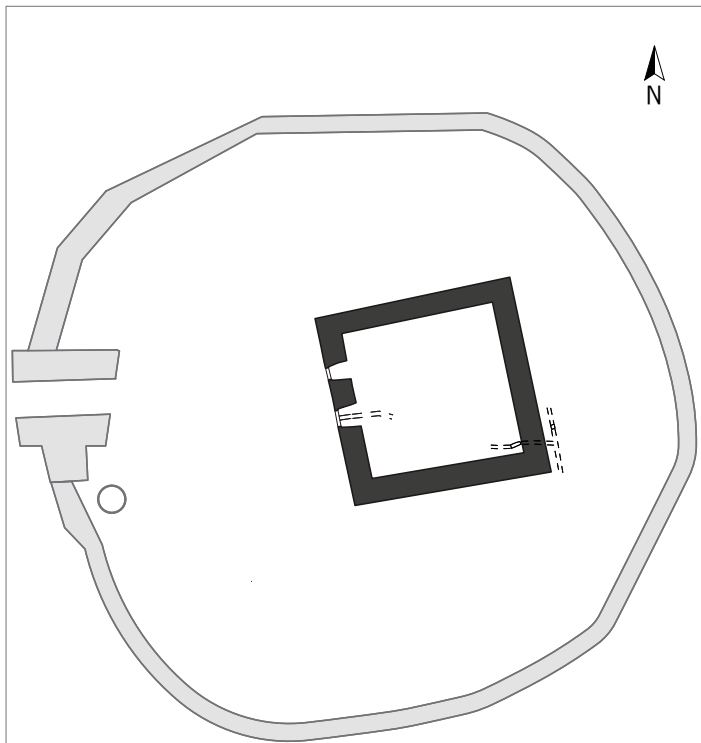
Moyen Âge

MORNAY-BERRY Château de la Grand'Cour

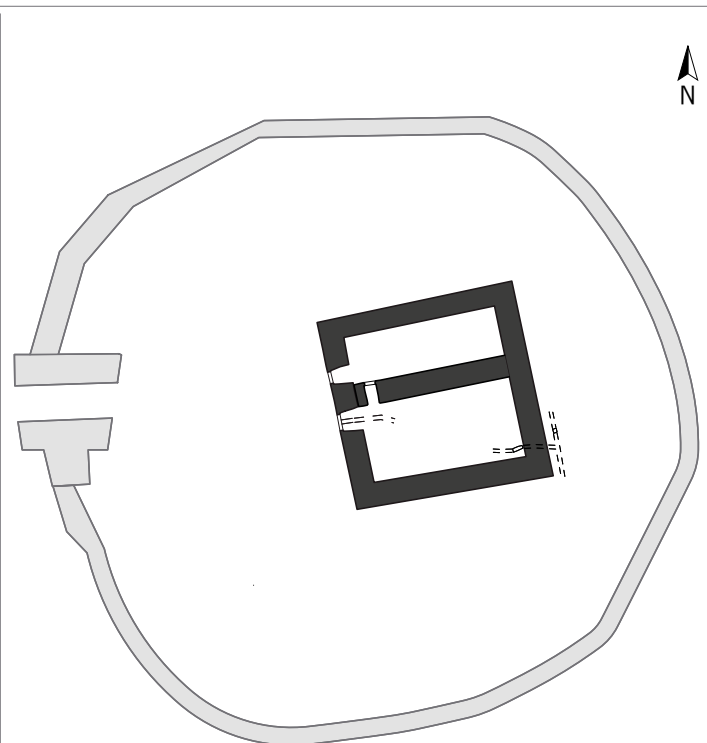
Cette opération de fouille préventive fait suite au diagnostic archéologique réalisé par V. Mataouchek en mars 2011 dans ce petit ensemble castral clos par une courtine polygonale irrégulière, protégée par des douves, et dotée d'un pavillon d'entrée. Au centre de l'enceinte se trouvait une maison-forte de plan carré, qui prenait sans doute la forme d'une tour. Au moins un bâtiment était adossé à la face intérieure de la courtine. Ces opérations archéologiques se font en amont de la construction de deux petites extensions qui seront accolées aux bâtiments actuels (grange et logis XVII^e - XX^e s.).

Les deux zones de fouille ouvertes correspondent à l'implantation de ces extensions.

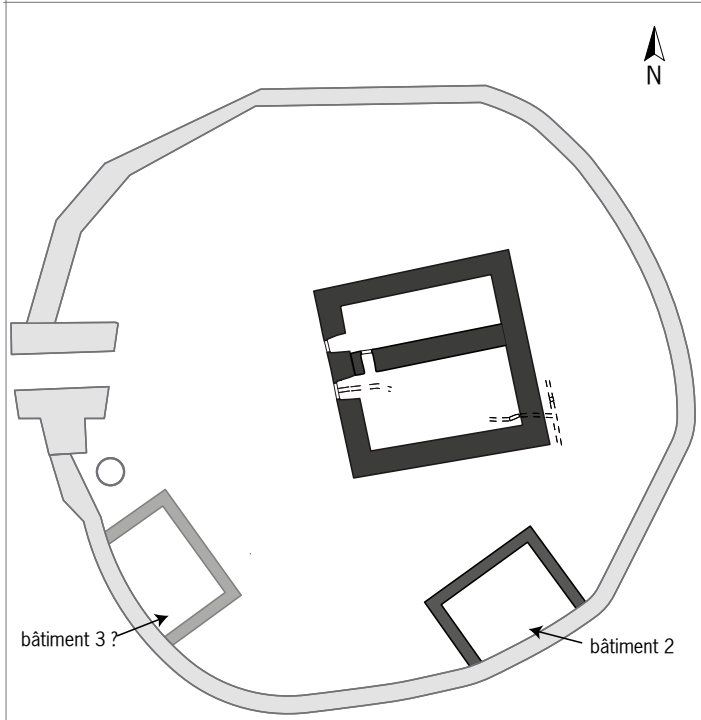
La zone 1 est implantée à l'articulation entre l'angle nord-est de la grange et une extension du logis. Elle se trouve à l'intérieur de la maison-forte, à l'emplacement approximatif d'un mur de refend déjà connu. Malgré la présence d'une conduite de gaz qui a restreint les possibilités d'ouverture du sondage, il a été possible de repérer ce mur de refend, très détérioré par un incendie. Les strates associées à ce dernier, à l'origine de la des-



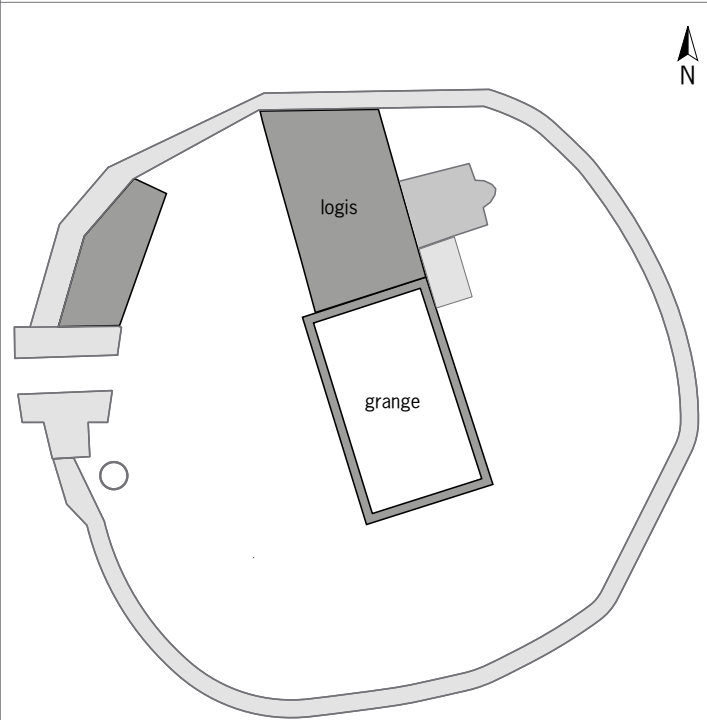
bâtiment 1 : état 1 XIII^e s.



bâtiment 1 : état 2 XIII^e s.



bâtiment 2 et 3 ?



constructions XVIII^e et XIX^e



Mornay-berry, château de la Grand'Cour, principales étapes de l'évolution du site (DAO Victorine Mataouchek, Inrap)

truction de la tour, forment la majeure partie des niveaux retirés au décapage. Les sols liés au mur ne portent pas de caractère particulier. Ils évoquent l'existence de pièces semi-enterrées (vide sanitaire, cave). La fondation de ce mur est peu profonde et s'appuie sur des pieux maçonnés dont la profondeur n'a pas été reconnue en raison de l'exiguïté de la fouille.

La zone 2, plus étendue, se trouve le long du pignon méridional de la grange avec une extension vers le nord pour rejoindre le mur de façade nord de la maison-forte.

La fouille a permis de préciser les modalités de fondation des constructions médiévales, de retrouver le niveau des sols d'origine et reconnaître l'apparition du terrain naturel. Ainsi, il a pu être démontré que la maison-forte et le bâtiment adossé à la courtine sont contemporains, construits sur une plate-forme après que les sols humifères ont été retirés. La fondation du bâtiment annexe accuse un glacis approprié au soutien de terrasse. Un apport de matériau argileux assez conséquent rehausse le niveau de circulation en isolant le bâtiment de l'humidité. L'eau devait d'ailleurs poser problème au regard des canalisations de drainage qui ont été identifiées lors du diagnostic.

Quelques indices évoquent une occupation antérieure (réemplois, céramique), mais aucune structure ne leur est associée. Comme le diagnostic l'avait révélé, la période principale de l'histoire du château de la Grand'Cour est le XIII^e s.

La maison-forte, qui prenait sans doute l'aspect d'une tour, est construite en même temps qu'un bâtiment adossé à la courtine. L'examen de la stratification extérieure montre que les espaces autour de la tour bénéficient vraisemblablement de statuts distincts, mais ces derniers n'ont pas pu être suffisamment documentés lors de cette fouille.

Ce site seigneurial connaît une activité très intense pendant tout le cours du XIII^e jusqu'au début du XIV^e s. Cette activité est sans doute à porter au crédit de Pierre de Mornay qui fut chancelier de France en 1304.

La tour est manifestement détruite par le feu, comme le montrent les niveaux d'incendie repérés dans la zone 1. L'événement se produit au cours du XIV^e s., il n'est donc pas interdit de penser que cette place forte fut détruite au début de la Guerre de Cent ans.

Elle ne fut jamais reconstruite, mais le site reste occupé, car le pavillon d'entrée est rehaussé au XV^e s. Il n'en reste pas moins que l'étude archéologique montre qu'il ne se produit rien de notable dans l'emprise des zones fouillées jusqu'aux XVIII-XIX^e s., période de construction de la grange qui recouvre partiellement ces vestiges.

Ce site est ainsi dans un état de conservation remarquable et offre la rare possibilité de pouvoir étudier la création et l'évolution sur un siècle d'une maison-forte du XIII^e s.

Alexis Luberne

Moyen Âge

NEUVY-DEUX-CLOCHERS PCR Vesvre « Naissance et évolution de l'ensemble castral de Vesvre »

Le site Castral de Vesvre se situe dans le nord du département du Cher, en limite sud du Pays-Fort, le long de l'axe de circulation médiéval entre Sancerre et les Aix-d'Angillon.

Ce site est mis en place dès la fin du IX^e s. et connaît plusieurs phases importantes d'aménagement. La première organisation semble avoir été celle d'un site bi-polaire incluant motte, plate-forme et vaste basse-cour centrale. Au début du XIII^e s., cette organisation est entièrement revue, alors que le territoire de cette jeune seigneurie est découpé en deux entités distinctes (seigneurie de la motte de Vesvre, seigneurie de la tour de Vesvre). C'est à cette époque que la partie nord du site, où se situait la plate-forme, est complètement repensée. La plate-forme est recalibrée et exhaussée pour donner naissance à un terre-plein défendu par une enceinte et abritant une maison-forte (appelée « Tour de Vesvre »). Il est possible qu'à cette période une nouvelle basse-cour, attachée spécifiquement à la maison forte, est construite sur le flanc sud du site. C'est sans doute dans le courant du XVI^e s. qu'interviennent les dernières modifications importantes. On attribue ainsi à cette période la fortifi-

cation de la basse-cour du terre-plein, le dérasement de l'enceinte du terre-plein et la constitution du logis attenant à la tour.

Le projet collectif de recherches (PCR) a été mis sur place en 2011. Il est composé de plus d'une vingtaine de chercheurs d'horizons différents, suivant les nécessités scientifiques pour valoriser au mieux les informations recueillies lors des deux campagnes de fouilles qui se sont succédées, de 2003 à 2006.

En effet, l'objectif premier du PCR était de mettre en œuvre les études spécialisées qui n'avaient pas pu être intégrées au rapport préliminaire rendu en 2009.

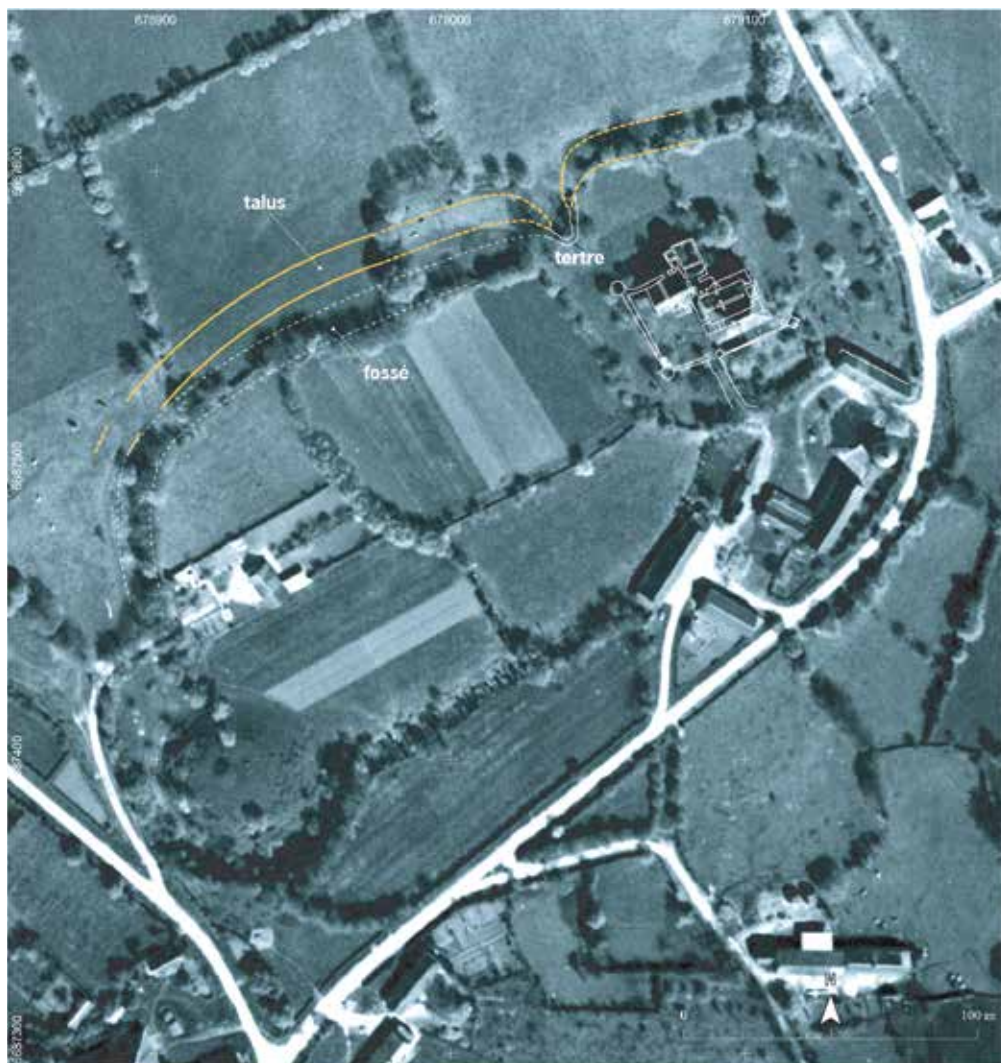
Ces études sont dorénavant toutes réalisées : étude paléo-environnementale, études des matériaux de constructions (TCA, bardeaux, etc), études de mobilier, étude archéozoologique, étude historique, étude paléo-métallurgie, etc.

En parallèle de ces actions de recherches en laboratoire, nous avons engagé plusieurs programmes de prospection de terrain de manière à obtenir un état des lieux com-

plet et à améliorer nos connaissances du site. Ont ainsi été menées des campagnes de levés topographiques, des prospections géotechniques et des prospections géo-physiques. Ces prospections nous ont notamment permis de mieux appréhender l'emprise initiale de la plate-forme, d'identifier les vestiges de l'entrée d'origine

sur le site, de localiser des densités d'occupation dans la grande basse-cour centrale et de mettre en évidence la présence d'une construction établie au sommet de la motte.

Victorine Mataouchek



Neuvy-Deux-Clochers, site de Vesvres, proposition de restitution du tracé du talus extérieur du site du IX^e s. et son entrée nord matérialisée par le tertre en saillie sur les douves (A. Prévot, Inrap sur fond photographique IGN de 1960)

La fouille préventive au lieu-dit le Pressoir, sur la commune de Saint-Doulchard, à 100 m au nord de l'église (XI^e s.), couvre une surface de 5400 m² (CV 2, 95p et 96p), située à 2,3 km au nord-ouest du site protohistorique et urbain de Bourges. Un diagnostic réalisé en 2007 avait révélé l'existence d'un espace funéraire du haut Moyen Âge et du Moyen Âge central, et jouxtant ce dernier, de vestiges fossoyés de construction attribués au haut Moyen Âge et au bas Moyen Âge.

Le décapage *in extenso* de l'emprise prescrite a mis au jour 198 sépultures datées de la seconde moitié du VI^e s. au courant du XII^e s., et 241 faits qui témoignent d'activités domestiques et agropastorales (réseau de fossés, trous de poteaux, silos, fosses, tranchées de sablières, cabanes excavées...).

Le cimetière

La chronologie de l'espace funéraire est établie à partir des données stratigraphiques, des analyses radio-carbone, et du mobilier archéologique. Il n'y a pas de dépôt funéraire, mais quelques pièces de parure ou de vêtement en alliage cuivreux proviennent de six sépultures, toutes d'époque mérovingienne : boucles d'oreille, bagues, agrafes, éléments de ceinture, boucle de chaussures...

La fouille aborde l'angle sud-est de l'espace funéraire enclos, délimité par un fossé ; une interruption de ce dernier sur le côté sud-est, ménage une ouverture de 2 m de largeur. À l'intérieur de l'enclos, la sépulture identifiée comme la plus ancienne date de la seconde moitié du VI^e s. Le fossé est comblé probablement au cours du VIII^e s. Dans la seconde moitié du VIII^e s., des tombes sont aménagées dans ce comblement, toujours perpendiculaires à l'axe du fossé, et dans un laps de temps sans doute court. Dès la seconde moitié du VIII^e s., l'accès à l'espace funéraire est condamné par l'installation de trois sépultures. L'activité funéraire, amorcée dans la seconde moitié du VI^e s., est plus intense au cours des VII^e et VIII^e s. Elle s'amenuise du IX^e au XI^e s. et se tarit dans le cours du XII^e s. Les tombes sont organisées en travées. Onze ont été distinguées dans la partie fouillée dont celle constituée des tombes installées dans le comblement du fossé. Les travées à l'intérieur de l'enclos s'étendent selon un axe sud-ouest / nord-est. L'érosion du niveau superficiel du gisement aura eu pour conséquence l'effacement d'éventuels éléments tenus de signalisation des tombes. Le nombre modeste des recoupements destructeurs, 24 pour 198 sépultures, va en ce sens. Dans trois cas, une dalle calcaire grossièrement calibrée, placée de chant, subsistait à la tête de la sépulture. Bien qu'utilisée en remploi, une plate-tombe monolithique trapézoïdale, décorée d'une croix pattée, évoque un autre mode de signalisation mis en oeuvre dans le cimetière. L'ouverture pratiquée au travers du fossé donnait accès à une allée large d'environ 2 m. Avec le comblement du fossé dans

la seconde moitié du VIII^e s. et l'obturation de l'ouverture, l'espace de circulation intérieur est partiellement récupéré pour l'installation de tombes. À l'origine, un espace d'un mètre en moyenne ménagé entre les travées, est ponctuellement transgressé, en particulier par les tombes les plus récentes.

Dans la plus grande partie des cas, les sépultures sont individuelles. On compte onze cas d'inhumations doubles simultanées et deux cas d'inhumations triples simultanées. Huit des premières et les deux secondes sont des sépultures aménagées dans le comblement du fossé. Les vestiges lisibles ne révèlent pas le type de contenant : l'absence totale de clous en place, peut-être compensée par la présence fréquente de pierres de calage pour des coffrages en bois aménagés sur place (59 cas explicites), ou la présence de coffrage de dalles calcaires (3 cas).

Au total, les caractéristiques d'une décomposition en espace vide concernent 77 sépultures, celles d'une décomposition avec colmatage différé, 97 sépultures, enfin, celles d'une décomposition en espace colmaté, 9 sépultures. L'absence de recrutement en fonction du sexe des individus inhumés est récurrente tout au long des différentes séquences d'inhumations. Par ailleurs, ni la répartition topographique des individus, ni les modes d'inhumation, ne sont assujettis au sexe. Quelle que soit la séquence chronologique retenue, la distribution des individus en fonction de l'âge au décès reste globalement conforme à celle attendue pour les populations pré-jennériennes. Seule la catégorie des individus décédés avant l'âge d'un an présente un déficit marqué, fréquemment observé dans les cimetières médiévaux. Comme pour le sexe, ni la répartition topographique des individus, ni les modes d'inhumation, ne sont assujettis à l'âge au décès. La population inhumée dans le comblement du fossé d'enclos présente un profil démographique proche d'une population naturelle. Les observations ostéologiques des squelettes présents dans le comblement du fossé n'ont pas permis d'identifier de cause de décès spécifique. Pour autant, les données archéologiques suggèrent le caractère événementiel de l'épisode de mortalité auquel ces sépultures se rattachent. Il faut donc envisager, pour ce cas particulier, un agent pathogène non détectable sur l'os, affectant un nombre important d'individus de tous âges dans un laps de temps relativement court. D'un point de vue sanitaire, la population du Pressoir offre un profil commun à de nombreuses populations médiévales, avec des atteintes de nature principalement dégénérative ou liées à des épisodes de carence et/ou de malnutrition.

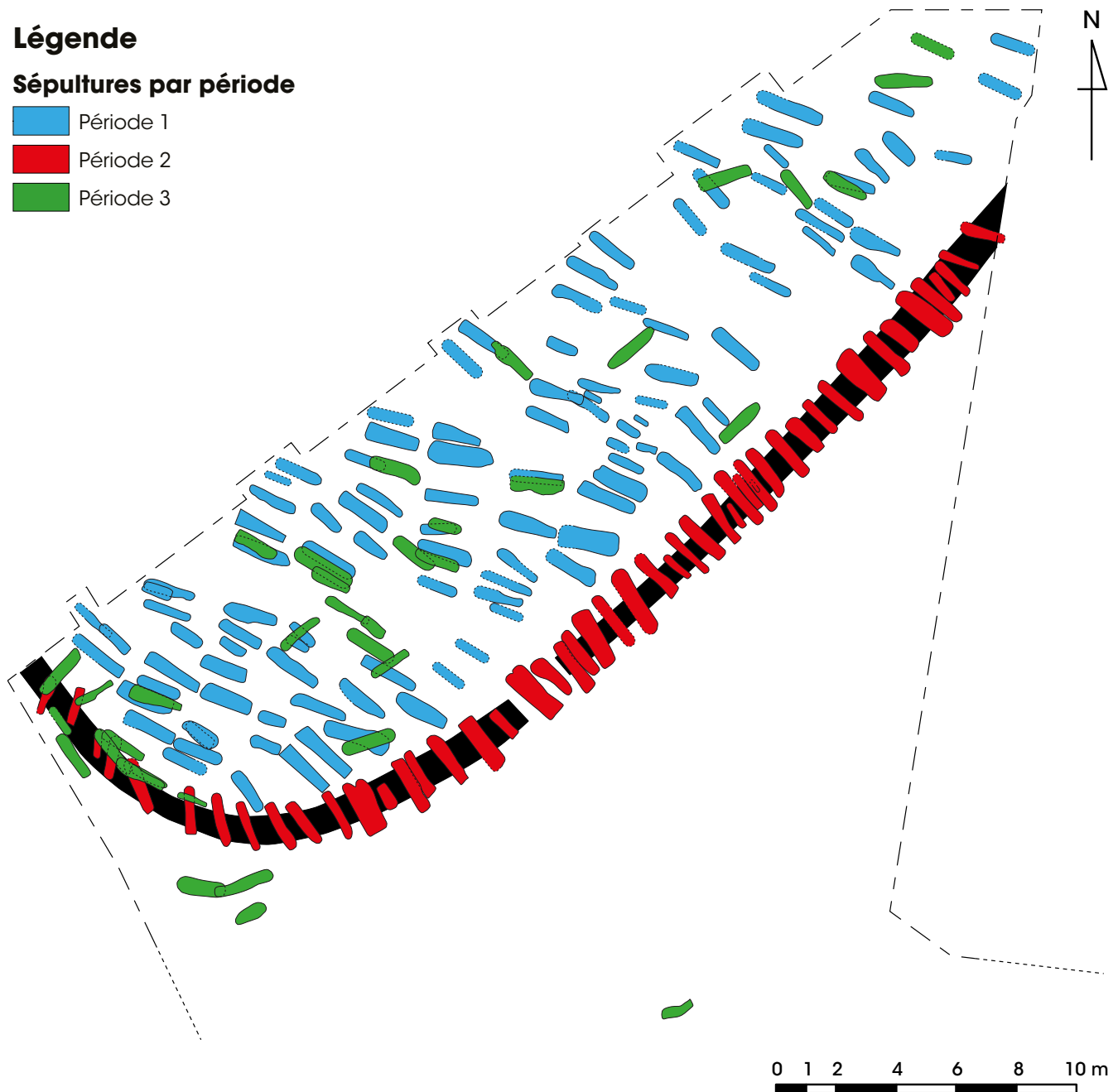
Les installations domestiques et agropastorales

Plusieurs fossés organisent l'espace qui jouxte au sud l'espace funéraire ; ils sont aménagés avant toutes autres constructions à partir du VII^e s. au plus tôt. Dans les espaces ainsi délimités sont construits des bâtiments sur

Légende

Sépultures par période

- Période 1
- Période 2
- Période 3



Saint-Doulchard, ZAC du Pressoir Organisation de l'espace funéraire (Bourges Plus)

poteaux et/ou sablières, et aménagées des structures annexes (silos, fosses...), ce jusqu'au XII^e s. et sans jamais transgresser le maillage des fossés. Sols et niveaux d'occupation sont absents ; le mobilier, en petit nombre, est exclusivement en situation résiduelle. La chronologie des installations ne peut être établie avec précision.

À partir des seuls plans restitués parmi le semis d'empreintes de poteaux, ont été distingués : un grenier, des enclos à bétail, des bâtiments associés à des silos, des étables, une bergerie (?).

Les installations mises au jour constituent la frange orientale d'un ensemble (domaine ?) qui s'étend vers l'ouest, où l'on peut supposer que se trouve l'habitat qui en commande le fonctionnement.

La fouille préventive ouvre deux questions principales : l'origine et la première formation d'un cimetière paroissial, et le rapport entre l'espace funéraire et des installations à vocation économique probablement liées à un habitat proche.

Ces deux ensembles pourraient avoir intégré une organisation spatiale plus large et contraignante, peut être dans le cadre d'un habitat groupé autour d'un édifice dédié au service des morts, comme il s'en construit en milieu rural à partir du VI^e s.

Philippe Maçon

SAINT-DOULCHARD

Rue des Plantes

La fouille préventive des « Coupances » à Saint-Doulchard (site n° 18 205 022), située à 4000 m au nord-ouest du site protohistorique et urbain de Bourges et à 400 m au nord-est de l'église paroissiale (XI^e s.), porte sur une surface décapée en aire ouverte de 5054 m², et fait suite à une opération de diagnostic réalisée sur une emprise de 51 785 m².

Les vestiges très érodés d'un établissement antique ont été mis au jour. L'ensemble représente un enclos quadrangulaire orienté nord-ouest/sud-est, implanté sur le haut et dans l'axe d'un versant de talweg (165,50 à 162,00 NGF sur une centaine de mètres), de 35,40 m de large pour une longueur minimale de 94,50 m. L'extrémité de l'enclos côté nord-ouest n'est plus matérialisée archéologiquement. La surface minimale fermée équivaut à 3345 m².

L'enclos est compartimenté en trois espaces distincts, de surface et de contenu différents. Seul l'espace au sud-est comporte des bâtiments dont un est identifié comme un corps de logis. Les vestiges apparaissent immédiatement sous la terre végétale d'une épaisseur moyenne de 0,20 m. Excepté quelques lambeaux de sols extérieurs rudimentaires, il ne reste rien en place de ce qui caractérise les aménagements intérieurs et l'occupation du lieu, pas même une formation explicite résultant de l'abandon et de la démolition de l'ensemble. Ce phénomène résulte d'un brassage dû aux travaux agricoles, mais peut être aussi d'un démontage méthodique des constructions à la suite de leur désaffectation. Plusieurs lots résiduels, très localisés, de tesselles de mosaïque pourraient attester un mode de démontage en vue de réutilisation.

L'état de conservation du gisement et une stratigraphie réduite à sa plus simple expression, limitent la construction d'une chronologie relative détaillée. Le mobilier, peu nombreux, indique une amplitude chronologique : I^{er} - III^e s. apr. J.-C., avec peut-être un scellement définitif dans le cours du IV^e s.

La fouille, comme le diagnostic, n'a pas révélé les vestiges de construction ou de structure annexe dans l'environnement immédiat de l'enclos. À l'intérieur, les installations souvent reconnues dans ce type d'établissement sont absentes. Certaines peuvent résulter du haut degré d'érosion (aire de battage, construction sur sablières, foyer intérieur et extérieur, voire sépulture...), mais d'autres sont énigmatiques (silo, dépotoir, citerne ou réservoir, cave et cellier) : une partie utilitaire de l'établissement pourrait se trouver à peu de distance, hors de l'emprise de fouille. Enfin, les éléments d'infrastructure auxquels rattacher la *villa* ne sont pas identifiés (voie ou chemin, adduction...).

La typologie de cette *villa* est à rapprocher d'une catégorie connue, comme l'indique la distribution hiérarchisée des bâtiments résidentiels et utilitaires, dans un espace clos compartimenté en « cours », et selon une structure axiale explicite.

L'établissement fait partie des petites et moyennes *villae*, dont plusieurs sont connues autour de Bourges grâce aux prospections, mais peu à ce jour ont été explorées. Outre la structure axiale et compartimentée, le bâtiment-porche et l'allée construite, (couverte ?) qui organisent l'accès à la cour résidentielle et distribuent les deux cours utilitaires, constituent un marqueur typologique fort. Dans les conditions du gisement, les vestiges de fondations sont les principaux témoins utilisables dont les données croisées avec celles de l'analyse typologique de l'établissement, permettent d'avancer sur l'approche fonctionnelle des différentes constructions et des espaces compartimentés au sein de l'enclos. Ainsi, les caractéristiques mécaniques des fondations en tant qu'elles traduisent des choix techniques intentionnels, autorisent la restitution même modeste, des élévations en termes de portée et donc de fonction potentielle. Cette analyse typologique et morphologique fonde l'approche fonctionnelle et comparative proposée pour cette *villa*.

Jacques Troadec

SAINT-FLORENT-SUR-CHER

Les Terres des Brosses

À l'occasion du projet de la ZAC dénommée Terres des Brosses par la communauté de communes Pays Florentin sur la commune de Saint-Florent-sur-Cher, un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'archéologie. Il avait pour cadre des terrains d'une emprise de 15,2 hectares bordant à l'ouest la RN 151. Il a été mené en avril 2011 par Laurent Fournier. Considérant la découverte, vers l'extrémité sud du terrain diagnostiqué, dans les tranchées 143 et 144, des vestiges d'un habitat alto-médiéval dont un bâtiment installé

à l'emplacement d'une grande fosse d'extraction, une fouille archéologique a été prescrite sur une emprise de 2500 m². Le site se trouve sur un versant peu pentu de la vallée du Cher, dans un petit vallon sec orienté nord/sud. L'épaisseur maximale de la terre végétale est d'une trentaine de centimètres. Les vestiges sont relativement mal conservés du fait de leur faible recouvrement et de l'impact des sous-solages récents. Ils apparaissent à une altitude NGF moyenne de 152,50 m. Ils sont de nature variée : clôtures sur poteaux plantés, bâtiment à archi-

ecture mixte, édifice maçonné, bâtiment excavé, foyers, fosses, structures de stockage et fosses d'extraction. Ils sont aménagés dans plusieurs faciès sédimentaires interprétés comme les variations des formations jurassique, éocène et quaternaire par la carte géologique.

Une vingtaine de tessons de céramiques de tradition antique a été découverte en position résiduelle dans les remblais des structures excavées des périodes alto-médiévales. La période 3 concerne l'installation *ex nihilo* d'un établissement rural domestique et agricole effectif dès le VI^e s. Il prend place au sud-est de l'emprise fouillée. Il rassemble bâtiment maçonné, édifice à architecture mixte, clôture, fosses d'extraction, structures de stockage et foyers sur une superficie environnant 350 m². Le mobilier céramique, quantitativement assez modeste, est cependant relativement bien représenté pour la période concernée et permet de situer son *terminus post quem*, au plus tard, aux VI^e-VII^e s. La période 4 définit la mise en place d'une occupation alto-médiévale à quelques mètres plus à l'ouest des deux habitations du début de l'époque mérovingienne. Un bâtiment sur poteaux peut être restitué. Les fragments de céramiques retrouvés au sein des comblements d'abandon ne permettent pas de proposer un *terminus post quem* très précis à l'installation des structures. Le mobilier est généralement du haut

Moyen Âge, et lorsqu'il est plus précisément datable, il est mérovingien.

La période 5 définit l'installation, probablement carolingienne, d'un établissement domestique, agricole et pastoral, à une vingtaine de mètres de distance des occupations mérovingiennes. C'est avec quelques réserves que nous calons son *terminus post quem* entre le VIII^e s. et le X^e s., car les éléments datant restent quantitativement faibles. Sa superficie environne 1000 m². Une palissade enclose la majorité des vestiges sur au moins trois côtés. Les clôtures internes délimitent des espaces avec des fonctions distinctes : habitations, zone de conservation des denrées, espaces dévolus au bétail et zone à vocation plus spécialisée (atelier de tissage ?). Les seuls éléments qui matérialisent la présence d'un chemin sont les traces ténues de deux ornières orientées nord-ouest/sud-est en limite sud-ouest de l'emprise. Il est impossible de caler chronologiquement sa construction. Un hiatus chronologique est perceptible entre la période du haut Moyen Âge et l'époque contemporaine. Est-ce à dire que le terrain fouillé a connu seulement deux types d'occupations : une occupation domestique, agricole et pastorale au haut Moyen Âge et une occupation strictement agricole à des époques plus récentes ?

Édith Rivoire

Âge du Fer

SAINT-GERMAIN-DU-PUY Les Boubards

Gallo-romain

Moyen Âge

La fouille préventive au lieu-dit les Boubards à Saint-Germain-du-Puy (site 18 213 016), est située sur le tracé de la future rocade nord-est de Bourges. Le terrain s'inscrit sur le versant nord de la vallée du Langis, modeste cours d'eau affluent de l'Yèvre. La fouille porte sur une surface prescrite de 12 550 m², à l'emplacement d'un bassin de rétention des eaux. Elle est motivée par la découverte de vestiges d'époques protohistorique, antique et alto-médiévale, lors du diagnostic réalisé en avril 2013 par le service d'archéologie préventive de Bourges Plus. Ces vestiges font partie de la zone occidentale du grand domaine agricole dit « des Boubards », fouillé partiellement en 2011 par Archeodunum (Ségard 2012).

Le terrain ayant été soumis à d'importants phénomènes d'érosion, les vestiges situés en haut de pente sont très arasés ; à l'inverse, en bas de pente, l'accumulation sédimentaire, majoritairement occasionnée par des dépôts de colluvions, atteint 1 m d'épaisseur.

Les vestiges immobiliers sont denses, mais aussi souvent érodés. À l'inverse, le mobilier est rare et n'a pas permis de caractériser l'ensemble des activités humaines. L'ensemble des découvertes a systématiquement été replacé dans son contexte proche, puis plus large (vallée du Langis et proche campagne de Bourges), afin de saisir de manière diachronique la nature et la forme de l'occupation rurale qui s'est ici développée sur près de 1500 ans, sans interruption notable.

La continuité de l'occupation du Hallstatt final/La Tène ancienne, révélée directement à l'est, n'a pas été observée. En revanche, un déplacement de cet habitat ouvert (ferme ?) plus au nord a été démontré pour La Tène moyenne, au travers d'au moins deux bâtiments sur poteaux. Durant La Tène finale (LT D2) et l'époque augustéenne, peu de vestiges viennent compléter l'enclos dégagé à l'est : il s'agit de fossés palissadés et d'un bâtiment au mode architectural atypique : les exemples de comparaison sont exogènes (Basse-Normandie), mais sa fonction est inconnue.

De la même manière, très peu de vestiges ou de mobiliers viennent en appui du premier établissement agricole antique (I^{er} s.), preuve que l'occupation se limite alors à la zone est, au plus proche de la rivière.

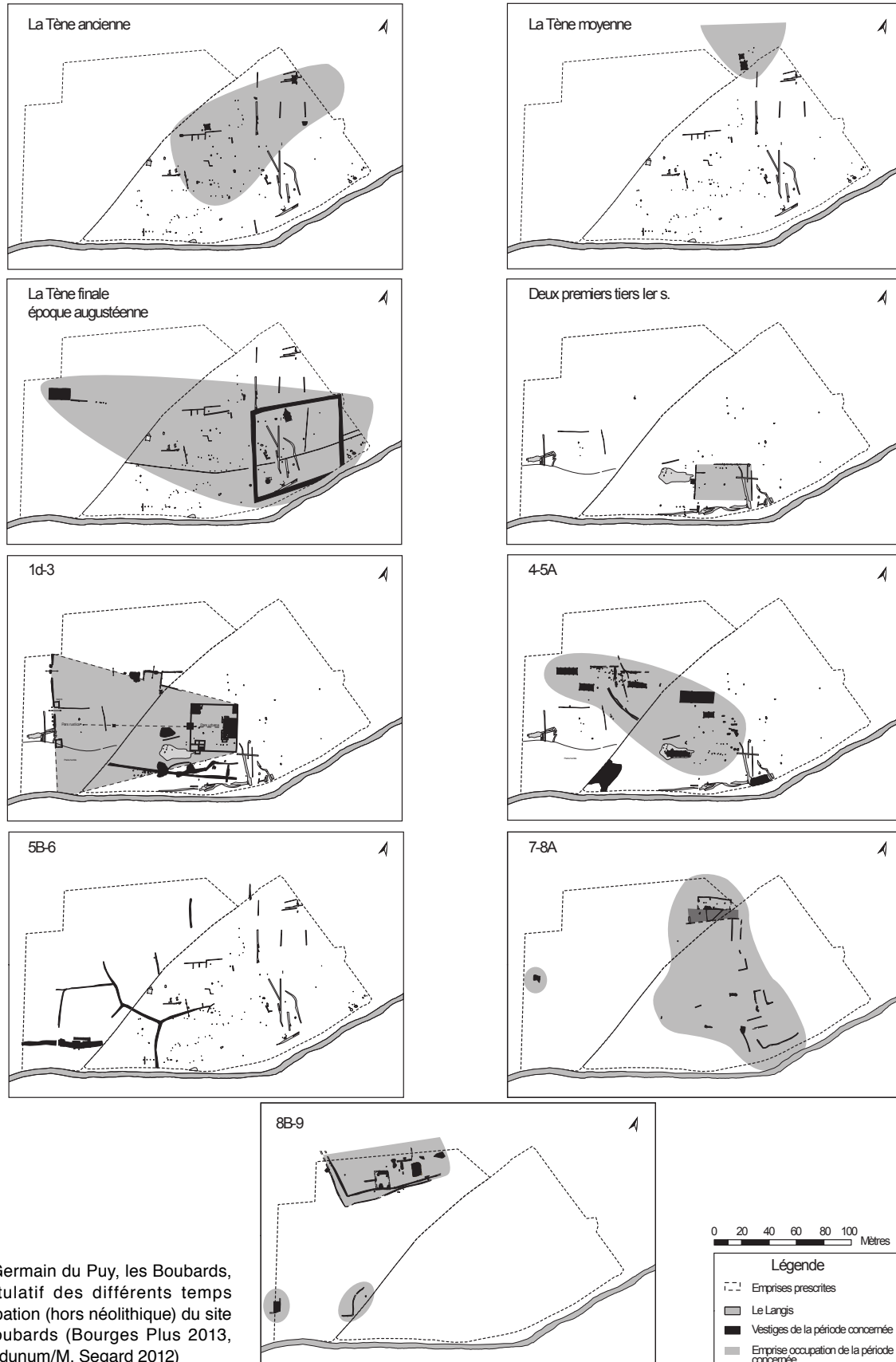
La construction de la villa maçonnée (fin I^{er}-III^e s.) aboutit à une emprise d'occupation plus vaste : même si l'érosion est très marquée, les vestiges de cette époque correspondent aux bâtiments et à l'enclos de la pars rustica de l'établissement agricole.

Durant le IV^e et la première moitié du V^e s., l'occupation des lieux se maintient sous la forme d'un habitat groupé, constitué de plusieurs bâtiments sur poteaux.

Enfin, après une phase mal documentée (V-VI^e s.) mais où les lieux sont assurément fréquentés, une nouvelle forme d'habitat se met en place vers la fin du VI^e-début VII^e s. Ainsi, en rupture de l'héritage antique, on voit émerger un hameau constitué de bâtiments sur solins de pierre. L'ensemble est probablement en relation avec la nécropole fouillée en 2011 par l'Inrap et datée de l'extrême fin du VI^e - premier tiers du VIII^e s. Probablement

vers le milieu du VIII^e s., l'habitat régresse et se limite alors à une ferme enclose, située sur le haut de versant et se poursuivant hors emprise. Cette ferme est abandonnée au plus tard au X^e s. et aucune trace d'occupation n'est ensuite décelée sur l'emprise fouillée jusqu'à nos jours.

Émanuel Marot



Saint-Germain du Puy, les Boubards, récapitulatif des différents temps d'occupation (hors néolithique) du site des Boubards (Bourges Plus 2013, Archeodunum/M. Segard 2012)

L'opération de fouilles préventives réalisée entre février et juin 2011, à Saint-Germain-du-Puy les Boubards (Cher) a concerné une emprise de presque 16 000 m² recouvrant une partie du tracé du prolongement de la rocade nord-est de Bourges.

L'opération a conduit à mettre au jour des vestiges qui s'échelonnent entre la Protohistoire et la fin de l'Antiquité. Des indices de fréquentation du haut Moyen Âge ont également été relevés. La protohistoire ancienne (Hallstatt final/La Tène ancienne) est documentée par plusieurs bâtiments et fosses relativement éparées, qui s'inscrivent dans l'occupation périphérique de Bourges bien identifiée sur le site de Port-Sec. Quelques fosses évoquent les fosses ateliers connues pour ce secteur, même si aucun indice réel d'activité n'a été identifié. Aucune occupation n'est reconnue pour la Tène moyenne. La fin de La Tène et l'époque augustéenne sont caractérisées par la présence d'un grand enclos fossoyé. Le comblement plaide pour une occupation assez courte, sans doute dans les dernières décennies du I^{er} s. av. J.-C. La présence de mobilier de La Tène finale suggère l'existence d'une occupation un peu plus ancienne (La Tène D1), mais on ignore si elle doit être associée à l'aménagement de l'enclos. Ce dernier est comblé autour du changement d'ère. Lui succède un enclos palissadé situé immédiatement à l'ouest, et daté de façon large de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. Il est doté d'un bâtiment sur son côté occidental, peut-être une entrée.

Enfin, un enclos maçonné carré d'environ 1000 m² est construit dans les dernières décennies du I^{er} s., ainsi que plusieurs bâtiments. L'un d'entre eux correspond à une habitation à galerie de façade dont plusieurs états ont été identifiés, dont l'un est l'ajout d'une pièce chauffée sur hypocauste. Les autres bâtiments, dont trois sont dans les angles de l'enclos maçonné, peuvent correspondre à des bâtiments d'exploitation. Un bâtiment situé en face du bâtiment principal est interprété comme un porche. Les bâtiments sont occupés jusque dans le courant du III^e s. La démolition de l'habitation intervient dans la seconde moitié du III^e s. Elle ne signifie toutefois pas l'abandon du site ; de nombreux indices plaident pour une occupation qui se prolonge durant au moins tout le IV^e s. On remarque principalement deux grands bâtiments sur poteaux, des indices de fréquentation des bâtiments maçonnés (semi-ruinés ?) et de nombreuses monnaies.

Quelques murets en pierre sèche ont également été identifiés, principalement concentrés à l'est de l'enclos maçonné. Des éléments stratigraphiques et le mobilier plaident pour une datation durant le haut Moyen Âge, mais la fonction de ces structures n'est pas établie (parcellaire ?).

Maxence Ségard

L'aqueduc de Nérigny a été fouillé sur la commune de Saint-Germain-du-Puy au lieu-dit Le Grand Pacage, courant janvier 2011, sur une emprise d'environ 3 310 m². Le site est sur un plateau situé à environ 3,7 km à l'est du cœur de la ville antique de Bourges-Avaricum. Le tronçon de l'aqueduc a été mis au jour sur une distance de 72 m. La prescription permet d'observer les vestiges environnants l'aqueduc sur une bande de 30 m au nord et de 20 m au sud. Les vestiges apparaissent sous 0,30 m de terres arables, parfois moins, et sont installés dans un contexte de calcaire indifférencié du Jurassique supérieur. Hormis l'aqueduc, une vaste zone de plusieurs creusements, dont des tranchées d'extraction, a été mise au jour. Elle s'étend sur 30 m par 27 m et est de forme irrégulière.

Quelques observations et une hypothèse de parcours de l'aqueduc sont proposées tout en précisant que de nombreuses lacunes demeurent. La conservation de l'aqueduc est bonne, quoique partielle. L'étude du mode de construction de l'aqueduc composé de plusieurs

maçonneries a pu être menée à bien. Deux périodes d'adduction ont été mises en évidence grâce à une concrétion calcaire pris entre deux enduits. Le premier est un enduit de tuileau classique. Le second, à base de chaux, réalisé en plusieurs couches, est inhabituel dans ce genre d'ouvrage. Le faible dépôt de concrétion calcaire, observé lors de cette fouille ne permet pas d'établir le niveau d'adduction dans le conduit. Concernant l'étude des maçonneries, la couverture du conduit est le grand absent ; son effondrement a été observé. L'ouvrage est daté du I^{er} s. apr. J.-C. grâce à l'analyse 14C AMS de fragments de charbons prélevés dans les pieds droits de la cuvette. Un fond de vase présent dans la première couche de remblais de l'aqueduc semble indiquer que la fin de son utilisation intervient au Bas Empire.

Enfin, parallèle au tracé de l'aqueduc, une tranchée d'extraction calcaire d'époque gallo-romaine longue de 18 m a été mise au jour. Une vaste zone d'extraction a également été délimitée. Des analyses 14C AMS ont

été faites sur des os de microfaune et sur des charbons prélevés dans deux couches de remblais de la fosse F2. Cette dernière a été datée de l'âge du Bronze ancien. La présence de petites couches d'argile sableuse jaune dans les remblais indiquerait qu'une exploitation du gisement aurait été entreprise.

Enfin, parallèle au tracé de l'aqueduc, une tranchée d'extraction calcaire d'époque gallo-romaine longue de 18 m a été mise au jour. Une vaste zone d'extraction

a également été délimitée. Des analyses ^{14}C AMS ont été faites sur des os de microfaune et sur des charbons prélevés dans deux couches de remblais de la fosse F2. Cette dernière a été datée de l'âge du Bronze ancien. La présence de petites couches d'argile sableuse jaune dans les remblais indiquerait qu'une exploitation du gisement aurait été entreprise.

Pierre Pérrichon



Saint-Germain-du-Puy, aqueduc de Nérigny, vue de l'effondrement de la couverture du conduit d'aqueduc au point de vue SPOT06 (Pierre Perrichon, Inrap)

Gallo-romain

SAINT-GERMAIN-DU PUY Les Boubards

Moyen Âge

La campagne de fouille menée du 14 juin au 02 septembre 2011 concernait une surface de 6000 m². Elle a permis de retrouver une zone d'extraction de calcaire dessinant un vaste noyau de 30 m de large, en arc de cercle irrégulier, couvrant environ 2300 m². Les indices recueillis lors de la fouille conduisent à restituer la position d'un front de taille général sur le flanc ouest de la colline. Il se poursuit vers le sud et vers l'ouest hors de l'emprise de la fouille jusqu'à une extrémité non localisée dans la topographie mais nécessairement délimitée par le domaine rural gallo-romain dit « villa des Boubards » et par le ruisseau du Langis. La logique d'exploitation s'est adaptée aux contraintes du terrain, notamment induites par des phénomènes géologiques périglaciaires ayant

localement modifié la résistance de la matière première. Deux modes d'extraction ont été identifiés, la tranchée à ciel ouvert et ponctuellement la galerie souterraine. Le plancher d'extraction se trouvait entre 2,5 et 3 m de profondeur. Le calcaire, très diaclasé, offrait plutôt du matériau de construction, utilisé sans transformation chimique en blocage ou en petit appareil ou avec transformation chimique sous forme de chaux. En effet, trois fours à chaux ont été fouillés sur l'emprise du site, chacun réutilisant opportunément une tranchée d'extraction. Par leur ampleur, l'ensemble de ces activités liées à cette matière première devait dépasser les besoins strictement locaux. La datation par radiocarbone de débris de com-

bustion montre que ces fours étaient utilisés durant le Haut-Empire.

Cette zone d'extraction est largement rebouchée avant le haut Moyen Âge. En effet, dans les niveaux supérieurs des remblaiements, un peu moins de 140 tombes ont été installées sous la forme d'une nécropole de plein champ occupant environ 3200 m². Dans leur immense majorité, il s'agit de sépultures primaires et individuelles en fosse simple ou coffrage sommaire. La population

en très mauvais état de conservation semble de type communautaire, avec l'absence quasi invariable sur ce type de site des nourrissons et bambins. Le rare mobilier métallique associé aux défunts et quelques datations par radiocarbone réalisées sur les ossements place cette nécropole de la fin du VI^e s. au tout début du VIII^e s. apr. J.-C. Aucune trace d'habitat n'a été repérée sur cette parcelle qui semble avoir été remise en culture par la suite.

Diane Carron

Âge du Fer

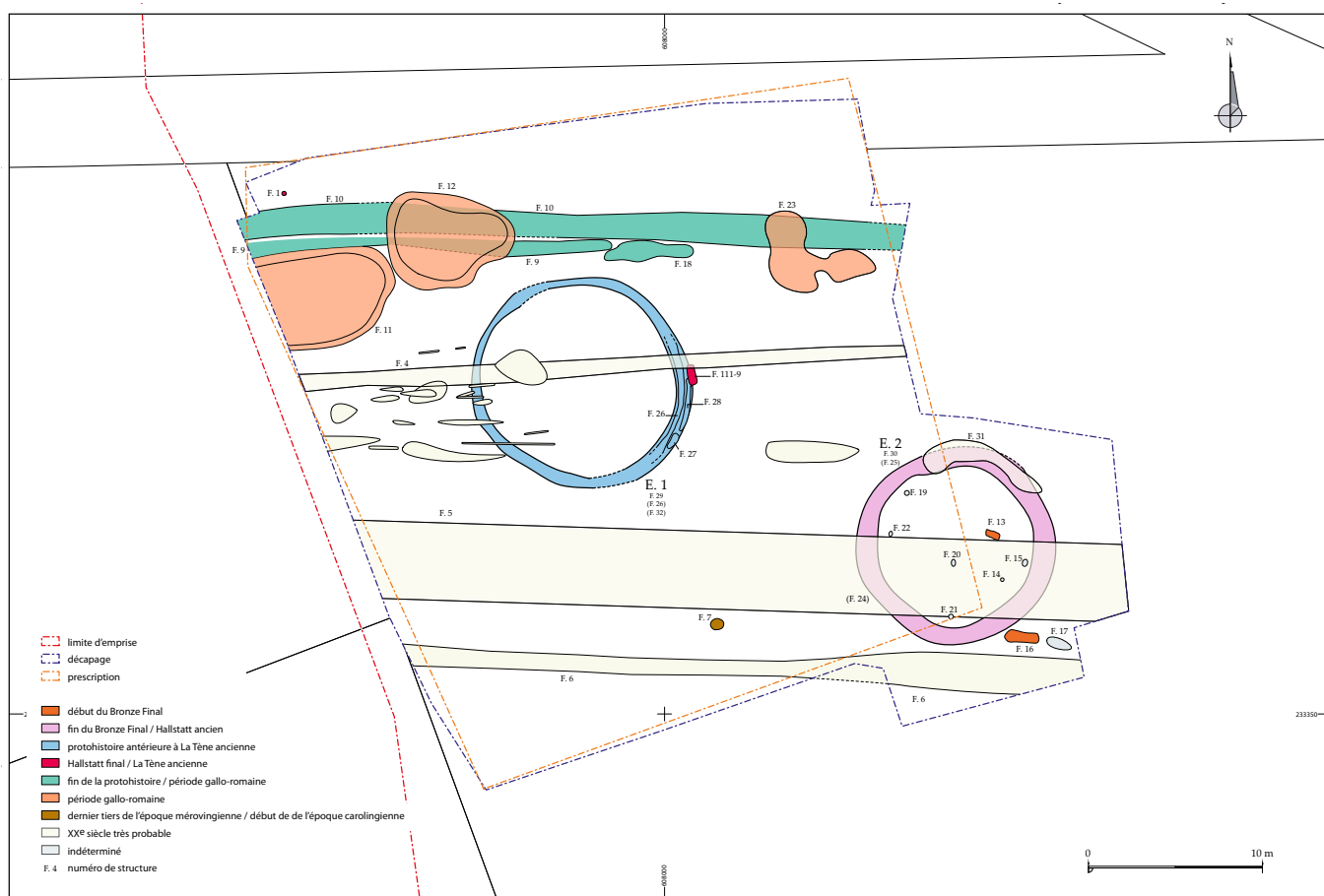
SAINT-GERMAIN DU PUY Le Grand Pacage

Gallo-romain

Une nécropole protohistorique (site n°18 213 020 AH) a été fouillée en mars 2011, sur une superficie de 1300 m², au lieu-dit le Grand Pacage, sur la commune de Saint-Germain-du-Puy (Cher). Cette opération fait suite au diagnostic archéologique conduit par Pascal Poulle (Inrap) en 2008, dans le cadre de l'aménagement de la section nord-est de la rocade de Bourges, par le Conseil Général du Cher. Les structures funéraires sont peu nombreuses (deux enclos circulaires E.1 et E.2, deux crémations,

deux sépultures) mais attestent trois occupations, situées entre la fin du XI^e - fin du XII^e s. av. J.-C. et la fin du VI^e - début du IV^e s. av. J.-C. La nécropole s'étend très probablement au-delà des limites d'emprise.

La première occupation remonte au Bronze final I-IIa avec deux sépultures. L'une témoigne de la crémation d'un sujet immature, avec dépôt des résidus de bûcher en fosse et offrande d'un vase sur les ossements incinérés. L'autre est



Saint-Germain-du-Puy, la Grand Pacage plan général phasé (Pierre-Yves Devillers, Inrap)

une inhumation dont les ossements n'ont pas été conservés, mais un dépôt de deux vases accompagnait le défunt. La structure de crémation est localisée dans l'aire interne de l'enclos E.2, mais excentrée, et l'inhumation est juste au bord externe. La relation chronologique de la première installation du monument funéraire avec les sépultures n'est pas déterminée, cette situation peut donc être fortuite. La deuxième occupation est attribuée au Hallstatt C, avec l'abandon de l'enclos funéraire E.2. Il est possible que le monument ait été utilisé, du moins pour son dernier état, du Bronze final IIIb au Hallstatt C dans une continuité.

La période de transition Hallstatt final/La Tène ancienne marque la dernière occupation connue du site, avec là encore, le dépôt d'une crémation et une inhumation. Le premier, assez dispersé, a sans doute été perturbé par l'aménagement d'un fossé postérieur. L'inhumation d'un enfant dans une fosse, face contre le sol, avec une grosse pierre déposée sur les jambes, coupe le bord du fossé comblé de l'enclos E.1.

Les seuls éléments chronologiques dont on dispose pour les enclos sont, pour E.1, le *terminus ante quem* de son abandon, par la position de l'inhumation et, pour E.2, son

abandon. La mise en place des monuments n'est pas déterminée, mais les deux enclos témoignent de reprises. L'enclos E.1 (12,70 m de diamètre externe) a connu trois phases de creusement et deux fosses allongées externes. L'une, au moins, serait liée à un creusement de fossé abandonné dans le cadre d'un recalibrage de l'enclos. Dans son dernier état, l'enclos est fermé. L'enclos E.2 (11,50 m de diamètre externe) a connu une seule reprise de fossé. Les deux enclos ont peut-être été dotés d'un tumulus recouvrant l'aire interne, d'après certains arguments géomorphologiques. L'enclos E.2 était doté d'un talus externe lors de son premier état. Les fragments de vases retrouvés dans son comblement terminal révèlent vraisemblablement des dépôts funéraires fonctionnant avec le monument, peut être dans le tumulus éventuel ou au bord du fossé.

Les occupations postérieures (un ensemble de fossés et fosses de la fin de la Protohistoire/période romaine, ainsi qu'un chemin récent avec deux fossés bordiers et de nombreuses ornières) ont vraisemblablement détruit une partie des vestiges protohistoriques.

Sophie Lardé

Gallo-romain

SAINT-GERMAIN DU PUY

Les Champs de la Loge

Cette opération, préliminaire à la construction du tronçon nord-est de la rocade de Bourges, a permis la fouille d'une cinquantaine de mètres du chemin vicinal n°12, dit chemin de Jacques Cœur, dont l'origine est vraisemblablement antérieure au changement d'ère. Ce chemin est censé reprendre le tracé de la voie antique qui reliait *Avaricum* (Bourges) à *Cortono Castro* (Saint-Satur). Il a déjà été observé lors de deux des trois phases de diagnostic menées dans l'emprise du projet de rocade.

Durant le diagnostic de l'automne 2009, deux voies antiques ont été recoupées ou partiellement recoupées : les voies de Bourges à Saint-Satur et de Bourges à Gien. Leur surface de roulement reposait sur le terrain calcaire marqué par de profondes ornières. La troisième et dernière phase du diagnostic a été réalisée en novembre 2010. Située au lieu-dit le Champ de la Loge, elle incluait le chemin vicinal n°12 au nord. Suite à cette opération, la fouille du chemin a été prescrite, avec pour objectif de réaliser une coupe transversale complète du Chemin de Jacques Cœur.

La coupe montre qu'à cet endroit le chemin actuel est l'ultime avatar d'un axe de circulation antique. La fouille, effectuée en février 2012, a permis de confirmer les hypothèses émises lors du diagnostic. L'emprise concernée par les divers aménagements de chemin s'étend sur une largeur d'environ 20 mètres. La stratification maximale, située dans la partie sud des aménagements, est épaisse de 1,45 m.

Le chemin forme un relief plus ou moins marqué qui traverse les parcelles agricoles. Au sud de la structure, le dénivelé dépasse parfois le mètre, alors qu'au nord le ressaut entre l'axe de circulation et la surface des terres arables est souvent inférieur à trente centimètres. La largeur totale du chemin est de 6 m, accotements compris, la bande de roulement effective est d'environ trois mètres.

Cet état du chemin repose sur un blocage composé de marnes et pierres calcaires, épais d'une cinquantaine de centimètres. Ce dernier repose sur un litage de recharges qui constitue la phase d'utilisation d'un chemin avec aménagements bordiers (dalles calcaires posées verticalement) large de 6 m. À environ 8 m de part et d'autre de cette voie, se trouvent des fossés. Le fossé sud s'interrompt dans la partie centrale de la fouille, sans doute en liaison avec la présence de carrières de pierres (ces dernières n'avaient pas été vues lors du diagnostic). Cette chaussée succède à au moins deux phases de même nature, moins facilement discernables, mais toujours associées aux mêmes aménagements bordiers (donc sans doute aux mêmes fossés).

L'ensemble recouvre la phase la plus ancienne, qui est une voie cavée, aménagée directement sur le substrat calcaire après décapage des limons de surface. Le calcaire a été entaillé au nord pour permettre d'aplanir la légère pente du terrain naturel. La structure est divisée en deux bandes de roulement, larges d'environ 5 m, et marquées par des traces d'ornières. Elles sont séparées

par un terre-plein qui a lui-même subi les dégradations provoquées par la circulation de véhicules à roues. La partie méridionale de cette voie cavée a été pérennisée par les aménagements viaires décrits plus haut. Quant à la bande de roulement nord, elle n'a pas été totalement abandonnée après la construction de la chaussée bordée de pierres et de fossés. Le comblement du fossé nord est d'ailleurs marqué d'ornières. Cette structure est recouverte par des colluvions.

Les éléments de datation sont rares dans ce type de contexte. La découverte d'un potin dans les niveaux de circulation du premier état du chemin permet de proposer une création ancienne de ce chemin, au moins contemporaine du changement d'ère.

Alexis Luberne

Moyen Âge

VALLENAY

Lit du Cher en amont de la digue du moulin des Bordes

Époque moderne

Le sondage subaquatique s'est effectué dans le lit du Cher, en aval de la digue et de la chute d'eau du moulin des Bordes. Le site est situé sur la commune de Vallénay, au lieu-dit Pré d'Allichamps, à proximité du prieuré d'Allichamps. Quatre groupes de pieux ont été relevés.

Le groupe 1 est clairement différent des trois autres, puisque la datation 14C effectuée est centrée sur le X^e s. Les groupes 2, 3 et 4 se répartissent sur moins de 500 m². Leur dégagement est incomplet, en particulier au sud pour le groupe 2, en partie engagé sous la rive. Leurs datations s'étalent du XIII^e au XV^e s. Ces constructions n'ont pas été en usage en même temps.

Les groupes 3 et 4, des XIV-XV^e s., conservent des aménagements destinés à accueillir des clayonnages de bois plessés et de fascines, pour une dérivation et une orientation du courant. Par contre, ces aménagements ne peuvent fonctionner ensemble. Le groupe Ouest n°3 était muni d'une paroi de clayonnage pour un courant venant du nord-ouest ou du sud-ouest, et le groupe Est n°4 d'un aménagement similaire pour un courant venant du nord ou de l'ouest. L'aménagement du groupe 3 aurait fait obstacle à celui du groupe 4 s'il avait été contemporain. Quant à celui du groupe 4, il aurait détruit le clayonnage du 3. Ces 2 groupes sont divergents et se sont succédés sans être en usage ensemble. Le groupe 2, des XIII^e-XIV^e s., en raison de l'orientation des aménagements des deux groupes précédents, ne peut être mis en relation dans leurs fonctionnements. Il y a bien trois aménagements qui se suivent les uns à la suite des autres, après destruction du précédent.

Un travail d'archives a été réalisé. Il montre que le moulin des Bordes est ancien et apparaît, dans des mises à cense en 1202. Il est propriété conjointe du prieuré d'Allichamps et de l'abbaye de Noirlac. Vers 1360, les biens de l'abbaye ont été ravagés localement, par les guerres. Enfin, sur une période bien documentée de la fin du XIV^e s., les moulins sur le Cher eurent à subir une série d'inondations ravageuses. Un moulin voisin, notamment, doit être entièrement reconstruit en 1389. Enfin, en 1438, les moines de Noirlac se désengagent de la propriété du moulin des Bordes à cause des « réparations considérables, souvent nécessaires au moulin des Bordes ».

Ces destructions fréquentes, alliées à une rivière à régime torrentiel, expliquent les reconstructions constatées tant dans les archives que par l'étude archéologique. La situation est courante du déplacement du site d'un moulin, en fonction des variations du cours d'une rivière. Ce qui est bien le cas dans la zone, où le lit majeur du Cher fait près de 900 m de large. Plusieurs fragments de sarcophages tapissent la zone des pieux. Ils proviennent des cimetières gallo-romains et mérovingiens d'Allichamps, situés à moins de 200 m. La digue voisine du moulin actuel des Bordes, reconstruite en 1715, montre également des fragments du même type. Il semble que ceux trouvés là aient été arrachés de la digue en voie de destruction qui se trouve à seulement 30 m de distance..

Olivier Troubat

Dans la continuité d'un sondage subaquatique dans le lit de la rivière Cher, réalisé en 2012 en aval de la digue des Bordes sur les communes de Vallenay et de Bruère-Allichamps (18), une prospection a été programmée cette année en amont de la digue.

La rivière sort d'un seuil rocheux à Bruère-Allichamps, au sud. Canalisée par ce goulet, elle a créé au débouché une plaine d'inondation, qui constitue son lit majeur sur un kilomètre de large au niveau de la zone de prospection d'Allichamps / Les Bordes. Cela explique le grand nombre de moulins découverts, fonctionnant avec des sens de courant très variés, en fonction des courbes et des lits qu'a suivi le Cher au cours du temps. Cela explique également la présence dans l'eau de sites terrestres gagnés et bouleversés par la rivière.

Le site d'Allichamps constitue un ancien vicus. C'est un important site gallo-romain et mérovingien, sur lequel de nombreuses fouilles archéologiques ont été réalisées, sur la rive est de la rivière. D'autre part, des fouilles archéologiques antérieures ont révélé plusieurs sites néolithiques dans les environs d'Allichamps, notamment deux enceintes circulaires, ainsi que des sites de l'âge du Bronze.

Deux sites préhistoriques

Protégés par un aménagement gallo-romain d'une part et par un du haut Moyen Âge de l'autre, une petite anse en forme de U conserve, à 10 m l'une de l'autre deux poutres de grandes dimensions. La première, conservée sur 4 m de long, est datée au 14C du Néolithique moyen/final (3628-3366 av. J.-C.). Un aménagement de blocs de 16 m de long lui est peut-être lié. La deuxième poutre est datée de l'âge du Bronze ancien (2190-1926 av. J.-C.). Ces éléments sont en danger de destruction, notamment la deuxième partie attaquée par le courant du chenal fluvial.

Nécropoles et chaussées Antiquité tardive/période mérovingienne

Deux zones de fragments de sarcophages, de l'Antiquité tardive/période mérovingienne, ont été trouvées dans la

rivière et sur la rive ouest. Elles constituent des prolongations des nécropoles présentes sur la rive est. Elles montrent un paysage très différent, à la période de ces inhumations, avec une rivière passant beaucoup plus loin à l'ouest. Les changements de cours du Cher sont venus perturber ces nécropoles. Le vicus, bien étudié sur la rive est, pourrait se prolonger sur la commune de Vallenay sur la rive ouest, qui n'a pas été prise en compte dans l'étude de l'agglomération. Enfin, plusieurs chaussées sont présentes dans le Cher. Son statut navigable interdisait l'endiguement, sauf enrochement léger, ce qui rend ces aménagements plus intrigants. Affectant un réseau en forme d'étoile à partir du centre du vicus, il pourrait s'agir de voies perturbées par la rivière.

Moulins du haut Moyen Âge

En 2012, trois moulins du XIII^e au XV^e s. avaient été trouvés en aval de la digue des Bordes, mais aussi quelques pieux des IX^e-XI^e s. Les archives montraient l'existence d'un moulin avant 1202. En 2013, ont été mis en évidence un moulin construit au-dessus d'une zone perturbée de sarcophages, une sablière-basse datée au 14C des VII^e-IX^e s. et un endiguement, meules et bief de moulin des VIII^e-X^e s. avec un aménagement de piège à poissons, faisant remonter l'utilisation de la zone pour la meunerie à au moins le haut Moyen Âge carolingien. La zone est propice aux moulins et les archives des 13^e-15^e s. publiées dans le rapport de l'an dernier, montrant les destructions et reconstructions permanentes dans la zone, semblent pouvoir être complétées par l'archéologie pour les périodes antérieures. D'autres éléments de moulins, non encore étudiés, ont été signalés et cartographiés dans les 150 m au sud de la zone de cette année et montrent l'abondance de ces aménagements dans cette partie de la rivière.

Port moderne

Un petit aménagement portuaire a été retrouvé, destiné à sécuriser et accueillir un bac. Les archives permettent de le dater des XVII^e-XVIII^e s.

Olivier Troubat